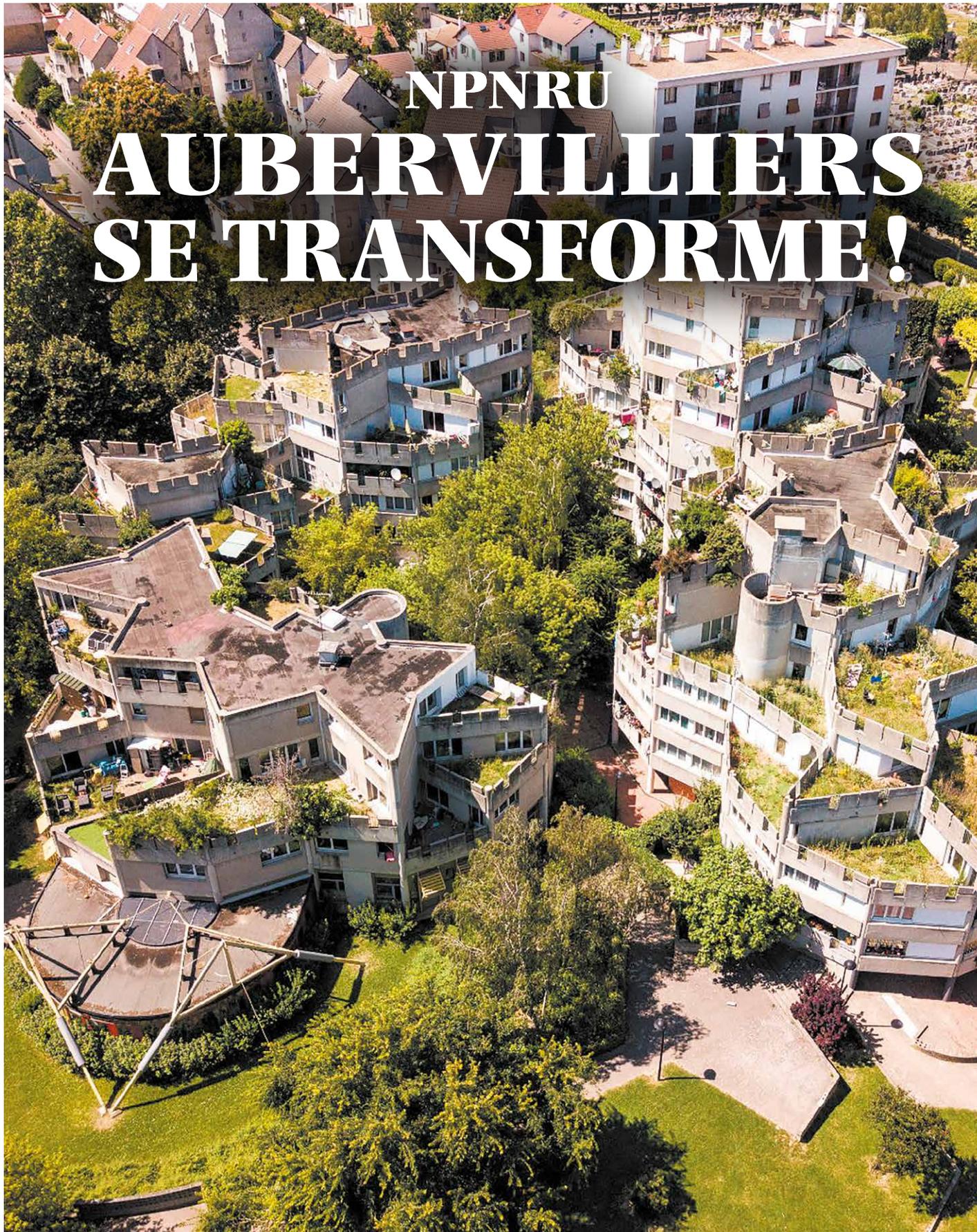


LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°73 - NOVEMBRE 2023



NPNRU AUBERVILLIERS SE TRANSFORME !

ÉDITO



Il y a un an, mon équipe municipale et moi-même nous engageons fermement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales. C'est après que notre ville a connu deux féminicides, deux drames de trop, que j'avais pris la décision d'organiser les premières Assises contre les violences faites aux femmes. L'objectif était de réunir tous les professionnels de ces questions, de faire un état des lieux des dispositifs existants afin de voir comment nous pouvions améliorer la protection des femmes victimes et mettre en place des actions dédiées avec l'aide des services de la Ville.

Notre engagement tient toujours, plus que jamais.

Le 15 novembre 2023, la seconde édition des Assises contre les violences faites aux femmes s'est déroulée à Aubervilliers. Forte du succès de la première édition l'an passé et parce que les dispositifs de lutte contre ce fléau doivent s'inscrire dans le temps, j'ai souhaité que ces assises se tiennent annuellement. À nouveau, nous avons réuni des professionnels et des personnalités qualifiées autour d'un sujet de premier plan : « Mieux repérer et mieux accompagner les enfants co-victimes ». En France, chaque année, environ 143 000 enfants sont témoins, et parfois aussi co-victimes, de violences au sein de leur foyer et leur développement psychoaffectif peut s'en trouver affecté.

Au-delà de ces assises, une programmation riche (débat, rencontres, ateliers, expositions...), tout au long du mois, permet de faire vivre la réflexion autour d'un sujet qui nous concerne toutes et tous.

Karine Franclet

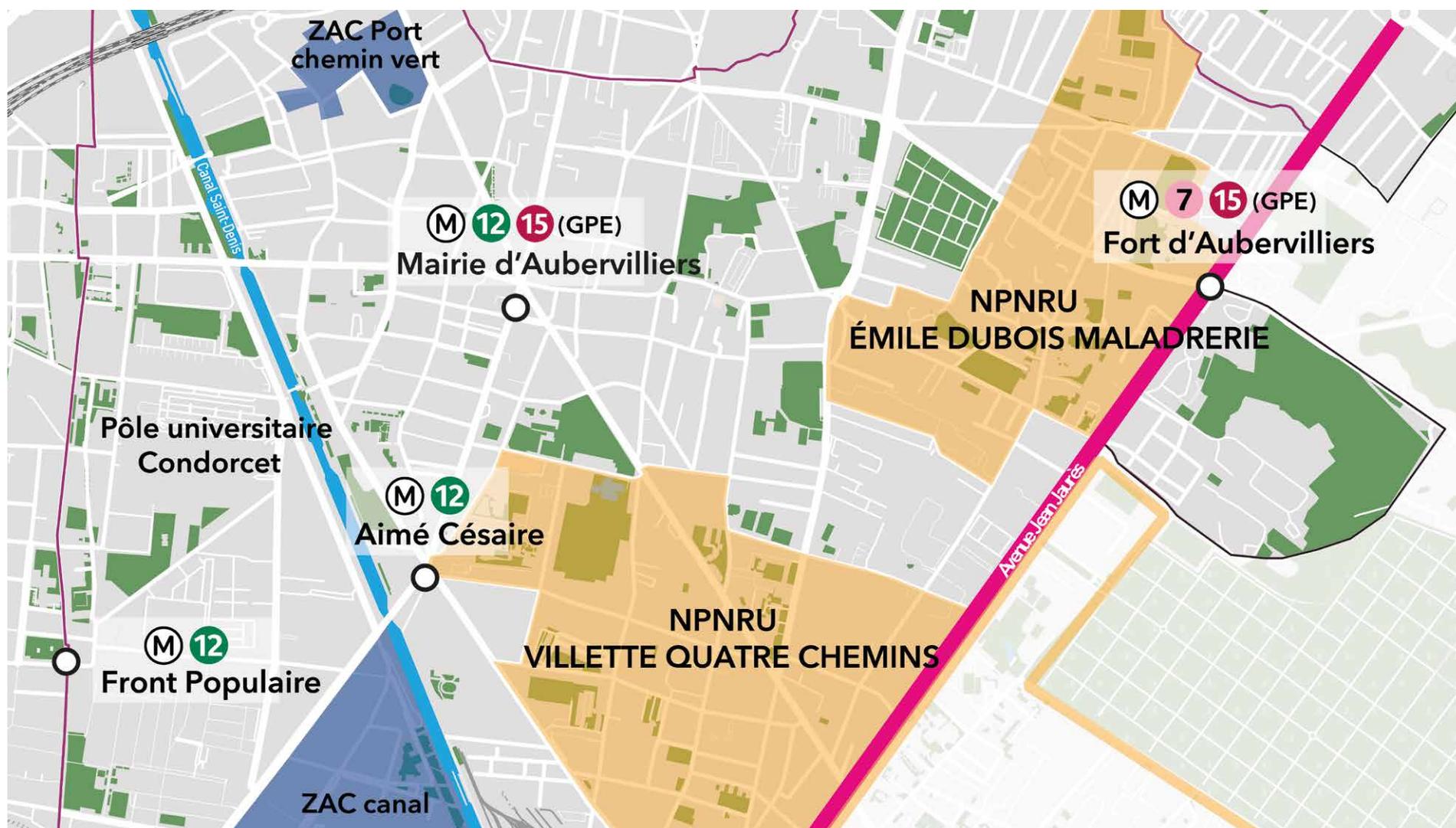
Maire d'Aubervilliers

Vice-présidente de Plaine Commune

Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Deux quartiers entièrement réhabilités d'ici 2030



Initié en 2016, le **Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)** entre dans sa phase concrète.

Les premiers travaux débiteront dans les prochaines semaines.

Les **quartiers Vilette-Quatre Chemins** et **Émile Dubois-Maladrerie** seront rénovés en profondeur.

Afin de favoriser la mixité sociale de l'habitat, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de désenclaver les quartiers les plus en difficulté, l'État a mis en place, par le biais de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite « Loi Lamy ») votée en 2014, le NPNRU, un ambitieux programme de transformation de 450 quartiers choisis parmi les 1 296 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce nouveau programme prend le relais d'un premier programme de renouvellement urbain (PRU) qui avait permis, à Aubervilliers, la rénovation de plusieurs secteurs au Landy-Cristino Garcia et à Vilette-Quatre Chemins, entre 2004 et 2020. La Loi confie aux Établissements publics territoriaux (EPT) comme Plaine Commune le pilotage du nouveau projet, coconstruit avec les habitants et porté par le Maire d'Aubervilliers, qui se veut plus global. « Le NPNRU ne se limite pas aux problématiques urbaines, il prend en compte les questions d'emploi, d'insertion, de culture et de patrimoine. Il est également plus inclusif avec des

dispositifs obligatoires de concertation, qui mettent les habitants concernés au cœur de la réflexion sur l'avenir de leur quartier », explique Michel Hadji-Gavril, adjoint au Maire délégué au NPNRU, à l'Aménagement et à l'Urbanisme.

RÉNOVER L'HABITAT URBAIN

Pour réhabiliter un quartier, le NPNRU intervient principalement sur trois axes. Tout d'abord l'amélioration de l'habitat. Celle-ci passe par la réfection des logements sociaux vieillissants : mise aux normes de l'électricité, travaux d'étanchéité, peintures, etc. Mais aussi tous les gros travaux de rénovation thermique nécessaires pour limiter l'empreinte carbone des bâtiments (isolation des façades, remplacement des chauffages dans les appartements...), ainsi que la modernisation des cuisines et des salles de bains (aération, isolation,

plomberie...). Les parties communes des immeubles (halls, ascenseurs, chaufferie...) sont généralement elles aussi rénovées.

L'amélioration de l'habitat passe également par la résidentialisation des logements sociaux, c'est-à-dire la clarification de la limite entre les espaces privés et publics. Cette « privatisation » consiste à remodeler les abords des immeubles (jardinet, clôture, muret...) pour bien les séparer de la rue et à repenser les halls d'entrée. Elle permet d'améliorer l'entretien des différents espaces en déterminant le « qui fait quoi », d'offrir une meilleure sécurité, moins de dégradations et plus de tranquillité aux habitants, notamment ceux des rez-de-chaussée.

Enfin, la réhabilitation de l'habitat d'un quartier passe par la lutte contre l'habitat indigne, c'est-à-dire la démolition des logements privés trop vétustes pour être rénovés. L'aménageur désigné, la Soreqa, acquiert les logements des immeubles ciblés dont il assure ensuite la démolition pour laisser la place à la construction de programmes de logements sociaux. Une partie des logements sociaux des quartiers sera aussi démolie afin de permettre la construction de nouveaux logements sociaux ou en accession et en

locatif libres, la création d'espaces publics de qualité et de nouveaux équipements publics. Il faut noter que tout logement de ce type démolit doit être reconstruit

Mise aux normes, rénovation thermique et modernisation

(pas nécessairement au même endroit afin de recréer de la mixité sociale) de sorte que, globalement, il n'y aura aucune perte de logement social sur le territoire de la commune. Les occupants (qu'ils soient propriétaires ou locataires) tenus de libérer des logements destinés à la démolition ont droit au relogement. Ils sont accompagnés par la Ville ou la Soreqa en vue d'un relogement pérenne dans le parc social. C'est une obligation légale. À Aubervilliers, le volet habitat mobilise les deux tiers de la somme globale des dépenses engagées dans le cadre du NPNRU.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le deuxième axe du NPNRU concerne les espaces publics : les aires de jeux, les jardins (que ce soit la

création de nouveaux espaces verts ou leur requalification, s'ils sont en mauvais état ou qu'ils ne répondent plus aux usages des habitants), toujours avec l'idée d'accompagner la transition écologique et d'améliorer la résilience des quartiers face au changement climatique. Le projet de requalification peut intégrer la création de voies de circulation ou de nouveaux cheminements végétalisés pour ouvrir les cités et les grands îlots d'habitat social parfois repliés sur eux-mêmes, les raccrocher au quartier environnant, ou améliorer la circulation d'un quartier à l'autre.

Le troisième axe concerne les équipements. Le NPNRU prévoit la construction de nouveaux équipements ou la requalification des équipements obsolètes qui ne répondent plus aux usages. Il peut s'agir

d'équipements de la petite enfance comme les crèches, des clubs seniors ou des installations sportives. « À Aubervilliers, la rénovation des équipements sportifs est une décision de madame le Maire, en dehors du cadre du NPNRU. En revanche, deux groupes scolaires seront démolis et reconstruits à Émile-Dubois, l'un financé par la Ville, l'autre dans le cadre du projet de renouvellement urbain », précise Michel Hadji-Gavril. En agissant sur ces trois leviers – l'habitat, les espaces publics et les équipements –, le NPNRU vise à changer le visage de ces quartiers, à améliorer la qualité de vie des habitants et à accroître leur potentiel de développement économique.

Michaël Sadoun

Des partenaires financiers solides pour transformer la ville

L'ensemble des **opérations de réhabilitation**

prévues par le Nouveau programme

national de renouvellement urbain (NPNRU)

coûtera 435,5 millions d'euros.

Pour financer un tel projet, près de **177,5 millions d'euros de subventions et de prêts bonifiés**

ont été obtenus.

Comme dit l'adage populaire, « Rome ne s'est pas faite en un jour ». De même, changer Aubervilliers prend du temps. Le NPNRU a commencé en 2016 avec le « protocole de préfiguration ». Durant cette phase qui a duré trois ans, de nombreuses études ont été menées afin de déterminer les grandes lignes du programme de renouvellement urbain : quels quartiers en bénéficieront ? Qu'est-ce qui doit être démolé, rénové, requalifié ? Quels sont les chantiers prioritaires ? etc. Un premier projet a été présenté en 2019 au comité d'engagement de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU). C'est cet établissement public qui octroie les cofinancements du programme. Il concourt pour près d'un tiers au budget général du programme. La Ville d'Aubervilliers (11 %), les bailleurs (17 %) – c'est-à-dire principalement l'Office public de l'habitat (OPH), Adoma, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) –, l'établissement public territorial Plaine Commune (10 %), les autres contributeurs (10 %) – région Île-de-France, département de Seine-Saint-Denis, État, Caisse des dépôts et consignations –, et le recours à des prêts bancaires à des taux bonifiés (20 %), essentiellement pour les opérations d'habitat, complètent le financement du programme.

« L'ANRU a validé les grandes lignes du projet présenté par la précédente majorité mais a souligné nombre de carences. Le dossier était mal ficelé et un certain nombre d'opérations n'étaient pas financées. Nous l'avons entièrement retravaillé et reconsidéré les contributions financières de chacun des acteurs. Certaines opérations ont été abandonnées, d'autres sorties du NPNRU mais elles seront tout de même menées après 2030, directement par la Ville ou l'OPH » assure Michel Hadji-Gavril, adjoint au Maire délégué au NPNRU, à l'Aménagement et à l'Urbanisme.

CLAUSE DE REVOYURE

Le projet modifié a été représenté le 28 février 2022 à l'ANRU qui l'a validé entièrement en mai 2022. L'ANRU a octroyé 142,6 millions d'euros de subventions pour la réalisation de ce projet déterminant. Elle a cependant émis des réserves sur quelques points intégrés à la convention rédigée au cours du second semestre 2022. De son côté, la Ville d'Aubervilliers souhaitait défendre des opérations qui n'avaient pas été validées dans un premier temps comme la réhabilitation des logements des dalles Villette et Félix-Faure. La convention signée en juin 2023 prévoyait donc une « clause de revoyure » pour arbitrer

ces différents points. Mi-septembre, Aubervilliers a obtenu une rallonge de 35 millions d'euros, portant l'enveloppe globale à 177,5 millions d'euros. « Nous avons âprement défendu notre dossier auprès de l'ANRU et c'est une grande victoire pour Aubervilliers. Elle est le résultat d'un travail rigoureux, d'une volonté et d'une ambition que nous poursuivons depuis trois ans. Cette enveloppe nous permettra de donner un nouvel élan aux quartiers Émile Dubois-Maladrerie et Villette-Quatre Chemins. Notre détermination à travailler pour l'amélioration de notre ville porte ses fruits », se réjouit Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers. Un avenant à la convention va être signé dans les prochaines semaines. Désormais, la phase de mise en œuvre du projet et de lancement des travaux peut commencer.

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Une nouvelle phase d'études et de diagnostics va venir affiner certains projets complexes. Tout au long de la phase opérationnelle qui s'ouvre, des temps de concertation avec les habitants permettront de prendre en compte les besoins, les souhaits et les doléances des riverains, invités à s'impliquer dans le projet. « Il ne s'agit pas de tout chambouler car il existe des contraintes techniques et financières, mais d'adapter ce qui a été validé dans le NPNRU. Si le programme prévoit l'aménagement d'un jardin, on recueillera l'avis des habitants sur l'aménagement de cet espace vert, l'ambiance, le type de végétation qui sera planté, etc. », précise Adeline Lerigoleur, responsable de mission Renouvellement urbain à Plaine Commune. En plus des réunions publiques, la Ville organisera des ateliers thématiques ou destinés à un public ciblé (seniors, familles, enfants...). La Maison des projets mobile (un kiosque ambulant) permettra d'aller à la rencontre

des habitants directement dans leur quartier. La concertation sur les rénovations de l'habitat social se fait aussi via l'envoi de questionnaires aux locataires pour mieux connaître les difficultés rencontrées par les habitants et affiner le programme de travaux. À l'issue de ces concertations, des synthèses, remises aux aménageurs et aux bureaux d'études, alimenteront les programmes de travaux sous réserve de faisabilité et de respect des budgets. Les élus, à qui revient le pouvoir de faire les ultimes arbitrages, s'engagent, dans une charte de concertation, à prendre en considération l'avis des habitants.

Michaël Sadoun

» Prochaines réunions publiques sur les projets de renouvellement urbain :

Quartier de la Maladrerie
Mardi 21 novembre à 19 h à l'Espace Renaudie
30, rue Lopez-et-Jules-Martin

Quartier Villette - Quatre Chemins

Mercredi 22 novembre à 19 h
à l'école Jean Macé / Condorcet
44-46, rue Henri-Barbusse

» Prochains temps d'échanges à la Maison des projets mobiles

Quartier Émile-Dubois
Jeudi 23 novembre de 15 h 30 à 19 h
devant l'école Joliot-Curie / Paul-Langevin
26, rue de la Maladrerie

Quartier Villette-Quatre Chemins

Jeudi 30 novembre de 16 h à 18 h
sur la dalle Félix-Faure
Samedi 16 décembre de 14 h à 17 h
sur la dalle Félix-Faure

» Registre pour le projet Émile Dubois – Maladrerie (jusqu'au 1^{er} décembre 2023)

Sur internet : <https://shorturl.at/BINV6>
Un registre papier pour le projet Villette - Quatre Chemins est disponible (à partir du 23 novembre 2023) à la Mairie d'Aubervilliers.

Quartier Émile-Dubois - Maladrerie

Un nouveau visage à l'horizon 2030

La réhabilitation de la Maladrerie se fera dans le respect du patrimoine emblématique qui caractérise ce quartier historique d'Aubervilliers.

La transformation du secteur Émile-Dubois, constitué d'un urbanisme plus classique et parfois vieillissant, sera plus marquée.

L'ensemble architectural de la Maladrerie est fort d'un millier de logements. Œuvre de l'architecte Renée Gailhoustet, construit à la fin des années 1970, il se distingue par ses vastes terrasses plantées et ses bâtiments tout en courbes et en angles. Il a reçu le label « Patrimoine du xx^e siècle » en 2008. Hélas, les 891 logements sociaux et les ateliers d'artistes gérés par l'Office public de l'habitat (OPH) d'Aubervilliers sont très vétustes.

UNE RÉHABILITATION SUR-MESURE

La réhabilitation de l'ensemble permettra d'améliorer le confort des logements et de lutter contre la précarité énergétique (isolation des menuiseries, étanchéité des toitures-terrasses végétalisées, solutions de chauffage innovantes, etc.). Seule une partie de la Maladrerie sera rénovée par l'OPH dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour un coût de 43,4 millions d'euros. L'autre partie (343 lots), sera cédée à la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) et réhabilitée en même temps, hors financement du NPNRU. Cette cession est nécessaire pour permettre la soutenabilité financière de l'opération. En effet, la configuration unique et non standardisée des logements de la Maladrerie rend la rénovation extrêmement chère (77 700 € par logement en moyenne). Par ailleurs, 25 des 27 pavillons subiront une rénovation lourde (désamiantage, isolation des façades...). Les 2 derniers seront démolis pour désenclaver le quartier. Les travaux sur les pavillons ne bénéficient pas de subventions de la part de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Ils nécessiteront un déménagement temporaire des habitants, contrairement aux travaux dans les appartements. En concertation avec les habitants, le quartier sera en partie résidentielisé avec une clarification visuelle des limites entre les espaces publics et privés, pour rendre les cheminements dans la cité plus accessibles et plus lisibles.

DES DÉMOLITIONS CIBLÉES

La situation très dégradée de la copropriété des Joyeux, notamment sur le plan financier, est telle qu'une décision de rachat par les pouvoirs publics, en vue de la démolition des 80 logements qui la composent, a été prise. « La copropriété est en grande difficulté financière. Sa démolition a été ordonnée par l'État. Ce n'est pas une décision municipale. Nous créerons à la place une promenade plantée qui fera la jonction entre la Maladrerie et le quartier Émile-Dubois. Une petite place animée et un nouveau jardin public de 1 800 m² constitueront une entrée aérée vers la Maladrerie », expose Michel Hadji-Gavril, adjoint au Maire



» La barre d'immeubles située rue Charles-Grosperin fait partie du programme de démolition prévu entre 2025 et 2031.

délégué au NPNRU, à l'Aménagement et à l'Urbanisme. Un petit immeuble de 35 logements intergénérationnels, avec une partie à destination des seniors et une autre partie en accession sociale à la propriété à destination des familles, sera construit. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, un équipement « autonomie » de 275 m², tourné vers les personnes en perte d'autonomie, sera créé.

Il viendra compléter l'offre du club seniors Édouard-Finck juste en face et sera un lieu ressources pour ces personnes et leurs aidants. Le pôle culturel, comprenant l'Espace Renaudie, le Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (CAPA) et la médiathèque, sera restructuré et étendu avec, notamment, la création d'une Maison du projet et de la citoyenneté.

Au sud-ouest du quartier, dans le secteur de la rue de l'Abeille, le Foyer des travailleurs migrants (FTM) Adoma sera démolé (240 chambres) et reconstruit en partie (140 studios) sur site. Une partie de l'emprise libérée servira à édifier un nouveau programme de 30 logements en accession à la propriété et une voie pour desservir les nouveaux bâtiments.

RÉNOVER LE BÂTI ET REDYNAMISER LE QUARTIER

Le projet de transformation du secteur Émile-Dubois est ambitieux à plus d'un titre. Tout d'abord au niveau de l'offre de logements selon trois axes : d'une part, la démolition, échelonnée entre 2025 et 2031, de 388 logements locatifs sociaux (LLS) répartis sur 7 adresses différentes dont les barres d'immeubles des allées Gabriel-Rabot

la propriété, une partie en accession libre et une partie qui restera du logement social locatif. Pour redynamiser le commerce, la rotonde commerciale sera détruite en 2024/2025 et des commerces seront créés le long de la rue Danielle-Casanova.

DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS

Les espaces libérés par les démolitions vont permettre de construire de nouveaux espaces publics et de requalifier les espaces extérieurs existants, notamment deux grands espaces extérieurs situés de part et d'autre de la rue Danielle-Casanova qui seront aménagés en parcs, la requalification d'un square des écoles et la création du jardin des Joyeux. Des cheminements piétons apaisés, des promenoirs et de nouvelles rues avec aménagements cyclables sont prévus. Le programme comporte un volet sur les équipements publics, avec la construction de deux nouveaux groupes scolaires de 24 classes chacun (un seul des deux est financé par l'ANRU), la construction d'un pôle petite enfance avec la création de 60 berceaux, un relais d'assistantes maternelles (RAM) et un lieu d'accueil enfants-parents

et Charles-Grosperin. D'autre part, la réhabilitation (sans déménagement pendant la durée des travaux) de 360 LLS et la résidentialisation de 460 LLS, le tout réparti sur 8 adresses, notamment allée Pierre-Prual, allée Gabriel-Leblanc ou allée Albert-Girard, pour un coût de 62 500 € par logement. Enfin, la reconstruction de 753 logements neufs dont une partie en accession sociale à

(LAEP). Les écoles maternelles et centres de loisirs Jean-Perrin et Angela-Davis seront démolies, ainsi que les écoles élémentaires Paul-Langevin et Joliot-Curie (« cité des 800 »). Les cours Oasis récemment refaites seront conservées et le nouveau groupe scolaire serait construit autour de celles-ci.

Quartier Vilette-Quatre Chemins

Poursuivre la mutation profonde déjà engagée

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) vise à transformer trois secteurs : celui des **dalles Vilette et Félix-Faure**, celui des environs de la **cit  République** et celui **des Fusains**, sans compter les axes qui les relient entre eux, ainsi qu'  Pantin.

Le quartier Vilette-Quatre Chemins a d j  b n fici  du premier programme national de renouvellement urbain (PNRU) en cours d'ach vement. Ce second programme qui s' tendra au moins jusqu'  2030 pr voit des interventions qui vont modifier la physionomie du quartier.

R NOVATION DU SECTEUR DES DALLES

Le secteur des dalles repr sente un ensemble de 20 tours de six   dix-huit  tages : 12 sur la dalle Vilette et 8 sur la dalle F lix-Faure, auxquelles s'ajoute une barre de 4  tages. Au total, ce sont 1 200 logements, construits entre 1964 et 1977. D s 2024, l'op ration de r habilitation de 399 logements, r partis dans trois tours, sera lanc e via des financements NPNRU aux 19 et 21, rue des Cit s et au 21, rue de l'Union, pour un co t de 65 000   par logement. La requalification de ces logements sociaux comprendra notamment une r habilitation thermique avec la cr ation de « jardins d'hiver » isolants, la mise aux normes  lectriques, le traitement des pi ces d'eau (cuisines et salles de bains), ainsi que la r fection des entr es et des parties communes. La tour du 19, rue de l'Union (104 logements) sera  galement r habilit e par l'Office public de l'habitat (OPH) d'Aubervilliers sans financement de l'ANRU, pour un co t de 45 000   par logement, dans les m mes d lais. Les travaux commenceront d but 2025. L'OPH souhaite r nov er les autres tours mais tout ne peut pas se faire en m me temps. Cette requalification se fera apr s 2030. Afin de d senclaver le quartier, deux tours (soit 193 logements) seront d truites au 11, rue Bordier et au 23, rue de l'Union. « L'urbanisme de ces grands ensembles n'est plus adapt  aux r alit s d'aujourd'hui. Parce qu'il faut d densifier les dalles, ces tours ne seront pas reconstruites. On d molit pour a rer, pour cr er des nouvelles travers es, pour v g taliser... Ce quartier doit respirer un peu. Nous voulions que le confort des logements sociaux des tours restantes soit am lior . C'est l'un des points sur lesquels nous nous sommes

battus et avons obtenu une enveloppe suppl mentaire de 35 millions d'euros de la part de l'ANRU », explique Michel Hadji-Gavril, adjoint au Maire d l gu  au NPNRU,   l'Am nagement et   l'Urbanisme.

REQUALIFICATION DES  QUIPEMENTS PUBLICS

Le secteur des dalles souffre d'une carence de l'offre d' quipements publics. Pour accompagner la transformation du quartier, la Ville d'Aubervilliers finance (hors NPNRU) divers projets : d'ores et d j , la cr che Marguerite-Le-Maut a  t  enti rement r nov e. L' cole Jacques-Pr vert sera d molie et laissera la place   un groupe scolaire de 20 classes avec centre de loisirs. Une Maison des services, comprenant un guichet France services et un centre social, verra le jour rue Ernest-Pr vost,   l'emplacement de l'ancien march  du Vivier (ferm  en

mars 2022). Enfin, le centre de loisirs Tony-Lain  deviendra une Maison des jeunes. Toujours en termes d' quipements publics, l'association d'accompagnement m dico-social La Main Tendue, qui aide les femmes en situation de fragilit , sera relocalis e en 2026 au 108, rue Jacques-Salvator dans un b timent enti rement neuf disposant de 136 places d'h bergement, 18 logements, avec des salles de vie, des bureaux pour les travailleurs sociaux, etc. « Les conditions d'accueil des femmes victimes et des travailleurs sociaux seront grandement am lior es. Ce projet me tenait particuli rement   c ur », rappelle Karine Francl t, Maire d'Aubervilliers. Le b timent actuel de 62 places au 10, rue des Cit s sera d molie pour permettre la cr ation d'un grand jardin public et de nouveaux cheminements pi tons. Enfin, du c t  des commerces, la galette commerciale de la dalle Vilette sera partiellement d truite. « Les cellules commerciales de cette zone sont soit en mauvais  tat, soit sinistr es. Elles sont d sert es car elles ne r pondent plus aux besoins du quartier. L'objectif est de les redynamiser », justifie Michel Hadji-Gavril.

SECTEURS R PUBLIQUE ET FUSAINS

Le programme de requalification du secteur R publique n'est pas encore totalement arr t . La cit  R publique ne sera pas r habilit e. L'objectif est de diversifier l'offre avec 90 logements neufs en accession libre dans le secteur, d'ouvrir

de nouveaux cheminements pi tons, et de cr er des espaces verts par la d molition de 36 logements priv s d grad s. Sur la cit  des Fusains, la RIVP, en charge de la ma trise d'ouvrage, m nera plusieurs op rations : r habilitation et r ouverture des parkings souterrains et construction de 25 logements sociaux. Les 421 logements existants seront r nov s et r sidentialis s (hors financement NPNRU).

ET AILLEURS ?

La transformation du quartier Vilette-Quatre Chemins passe  galement par une requalification des voiries. La tr mie (passage souterrain) du carrefour des Quatre-Chemins sera combl e et va donc dispara tre. « Le but, c'est pacifier ce secteur tr s urbanis  et enti rement d di  aux voitures, qui foncent dans le souterrain. C'est tr s dangereux. Le comblement de la tr mie permettra de cr er des travers es pi tonnes et des pistes cyclables entre la porte de la Vilette et le m tro Quatre-Chemins. Pantin et Aubervilliers seront mieux reli s. Les trottoirs seront  largis, des arbres seront plant s et la circulation des pi tons sera s curis e et facilit e », assure Michel Hadji-Gavril. Au niveau des espaces verts, un nouveau jardin public de 2 200 m² sera cr e au 39, rue des  coles,   l'emplacement de la friche Esp rance anciennement g r e par l'association les Vergers urbains.

Micha l Sadoun



» Afin de d senclaver le quartier, 2 tours seront d truites, au 11, rue Bordier et au 23, rue de l'Union.

Le Mois sans tabac, le bon moment pour arrêter de fumer

Durant tout le mois

de novembre, la direction

de la Santé publique

d'Aubervilliers répercute la

campagne nationale du Mois sans tabac afin d'accompagner

ceux qui le souhaitent

dans leurs efforts pour arrêter

de fumer. Elle mène également

des **actions de prévention**

du tabagisme chez les jeunes.

Avec 75 000 décès par an, le tabac reste la première cause de mortalité évitable en France. 32 % des Français de 18 à 75 ans fument (dont 24,5 % quotidiennement) et 59,3 % des fumeurs réguliers souhaitent arrêter (source : baromètre Santé publique France 2021). La prévalence du tabagisme est plus forte chez les personnes sans emploi, ceux dont les revenus sont les plus bas et/ou qui sont les moins diplômées. Même en l'absence de statistiques locales, avec un taux de pauvreté de 41 %, Aubervilliers présente un profil sociologique qui va dans le sens d'un taux de fumeurs élevé. Si le nombre de fumeurs s'est stabilisé en France depuis 4 ans sous l'effet de l'augmentation du prix du paquet de cigarettes, la vente de cigarettes de contrebande à la sauvette à Aubervilliers nuit aux efforts de cette politique nationale.

AUBERVILLIERS ENGAGÉ CONTRE LE TABAGISME

Pour lutter contre le tabagisme au niveau local, tous les services de la direction de la Santé publique d'Aubervilliers sont mobilisés : le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) qui dispose d'une consultation en addictologie au Centre municipal de santé (CMS), le service Prévention et Éducation pour la santé (PES), et le pôle Promotion de la santé (PPS). « Nous avons organisé plusieurs actions hors les murs avec des stands d'information et de sensibilisation pour aller à la rencontre des fumeurs aubervilliers. Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer, seule solution pour réduire l'impact négatif du tabac sur la santé », rappelle Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé.

Pour y parvenir, la campagne nationale du Mois sans tabac propose des kits d'aide à l'arrêt, disponibles gratuitement sur les stands lors des actions et en pharmacie jusqu'à la fin du mois. Ils contiennent un programme de motivation de 40 jours (10 jours pour se préparer, 30 jours pour tenir après l'arrêt), une roue des économies permettant de simuler les économies réalisées grâce à l'arrêt du tabac, et un guide rappelant les modalités d'accès aux professionnels de

santé dans le cadre du sevrage tabagique. La politique municipale en matière d'addictologie se veut encore plus proactive.

STANDS D'INFORMATIONS ET CONSULTATIONS

Afin de toucher un maximum de monde, le PPS a consacré, jeudi 9 novembre dernier, de 9 h 30 à midi, son rendez-vous mensuel au marché du centre-ville à la thématique de l'arrêt du tabac. « Outre un stand de prévention, de sensibilisation et d'orientation dans le marché, le médecin tabacologue du CMS était présent dans le bus Escalé Santé stationné devant le marché pour des consultations et des entretiens individuels avec, à la clé, une prescription de substituts nicotiques pour ceux qui souhaitent arrêter de fumer », détaille le docteur Daniel Kalonji, médecin de santé publique et coordinateur du contrat local de santé. Mardi 14 novembre, de 9 h 30 à 16 h 30,

professionnels de santé axeront leur discours sur les risques liés au tabagisme afin de les dissuader de commencer à fumer. Tout au long de l'année la Ville organise des actions de développement des compétences psychosociales (CPS) dans le cadre du parcours éducatif santé, dont l'un des axes est la prévention des conduites addictives. Elles visent à donner aux enfants la capacité à résister à la tentation de prendre des substances psychoactives comme le tabac, mais aussi le cannabis ou l'alcool. « Lors des actions grand public, nous avons essentiellement un public adulte mais très peu de jeunes sur nos stands. C'est la première fois que nous menons une action de ce type dans le cadre du Mois sans tabac. Nous nous attendons à y rencontrer beaucoup de monde », se félicite Véronique Dauvergne. Une exposition photographique baptisée « Quoi ma gueule ? », développée par le CSAPA l'année dernière,



» Kits d'aide à l'arrêt, substituts nicotiques, interventions auprès des jeunes... la Mairie multiplie les actions pour aider les fumeurs à se libérer de leur dépendance.

l'action, place de l'Hôtel-de-Ville, se voulait encore plus visible. Plusieurs stands proposaient des tests d'évaluation de la dépendance à la nicotine ou la mesure, grâce à un testeur, du taux de monoxyde de carbone dans les poumons afin de faire prendre conscience aux fumeurs de l'altération de leur souffle. « Nous avons eu beaucoup de monde sur le stand. Le médecin a assuré près de 30 consultations sur la journée dans le bus Escalé Santé, qui a servi de cabinet médical pour plus de confidentialité. Cette année, nous avons pris les contacts de ceux qui le souhaitent afin d'assurer un suivi de leur démarche d'arrêt du tabac. Nous proposons avec le CSAPA de suivre les volontaires dans un parcours de santé jusqu'à leur sevrage tabagique complet », expose Véronique Dauvergne.

PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Jeudi 23 novembre prochain, de 9 h 45 à 16 h 30, une intervention spécifique à destination d'un public jeune se déroulera au lycée Le Corbusier. Les

montrera des portraits de professionnels de santé et d'usagers de drogues tous vêtus de blanc. Son but est de changer le regard sur les personnes souffrant de dépendances en montrant qu'une addiction ne se voit pas sur le visage.

TOUCHER TOUS LES PUBLICS

Afin de toucher un maximum de monde, les stands de prévention et de sensibilisation seront à nouveau présents mercredi 29 novembre, de 9 h à 16 h 30, à la sortie du métro Fort d'Aubervilliers, et à la résidence Alpha du Campus Condorcet ce même jour, de 19 h à 22 h. « Cette intervention s'adresse à un public mieux informé. Ce sera un atelier d'échanges collectif autour du tabac dans une salle, suivi d'entretiens individuels avec un addictologue pour ceux qui le souhaitent », précise Daniel Kalonji.

Contre le sida, restons tous mobilisés !

Depuis 1988, le 1^{er} décembre marque chaque année la **Journée mondiale de lutte contre le Sida**. En Seine-Saint-Denis, Aubervilliers est, depuis plus de 30 ans, le fer de lance de la prévention et de la lutte contre le virus au niveau local. Cette année encore, **plusieurs actions sont prévues.**

Pour mettre fin au sida en 2030, objectif du programme des Nations unies ONUSIDA, de nombreux efforts restent à faire. Quarante ans après la découverte du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), le rétrovirus responsable de la maladie tue toujours chaque année 630 000 personnes et contamine 1,3 million d'individus supplémentaires (sources : ONUSIDA 2022). L'information, la prévention (notamment en milieu scolaire) et le dépistage constituent des leviers importants pour freiner les contaminations. « *Établir un sérodiagnostic précoce permet une meilleure prise en charge des personnes contaminées et réduit les risques de transmission du VIH à ses partenaires sexuels avant la mise sous traitement antirétroviral* », rappelle Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé. La Direction de la Santé publique d'Aubervilliers, et notamment le service de Prévention et d'Éducation pour la santé (PES), ont mis en place plusieurs actions à l'occasion de cette Journée de mobilisation.

INFORMATION ET PRÉVENTION

Le 1^{er} décembre, de 9 h à 18 h, l'équipe du PES, spécialement formée par des professionnels du service des maladies infectieuses et tropicales (Smit) de l'hôpital Avicenne, tiendra un stand d'information et de sensibilisation sur la maladie, ses modes de contamination et les moyens de prévention. « *Ce contact avec la population est essentiel. Les gens nous posent beaucoup questions. Il existe encore pas mal d'idées reçues sur le sida, notamment chez les jeunes. Il faut donc rabâcher continuellement l'information sur les rapports à risque* », insiste Ariane Pouchard, coordinatrice des actions santé jeunes au service PES. Pour donner un maximum de visibilité à cette action et marquer l'engagement de la Ville dans la lutte contre le sida, des rubans rouges seront apposés sur le fronton de la Mairie. Un préservatif géant gonflable en toile rose de 6 mètres de haut sera installé sur le parvis pour interpeller les passants et signaler la présence des stands. Grâce au concours

des partenaires de la Ville comme Sida info service, des préservatifs masculins et féminins seront mis à disposition gratuitement.

DÉPISTAGE GRATUIT

À côté des stands, le bus Escale Santé permettra à ceux qui le souhaitent de réaliser un dépistage confidentiel, anonyme et gratuit à l'aide du Test rapide d'orientation diagnostique (TroD), qui permet, à partir d'une simple goutte de sang, de connaître en quelques minutes son statut sérologique de façon fiable, trois mois après une prise de risque. En cas de résultat positif, la personne pourra être conduite en voiture directement au Smit de l'hôpital Avicenne pour une prise en charge immédiate. Elle bénéficiera également d'un soutien psychologique avec un écoutant dédié au sein de Sida info service. « *Nos partenariats, tissés depuis de nombreuses années avec l'hôpital Avicenne et les associations, nous permettent d'offrir aux habitants et notamment aux populations à risque, un suivi unique dans le département et, en cas de résultat positif au dépistage, une entrée rapide dans un protocole de soins pour une meilleure efficacité des traitements* », se félicite Véronique Dauvergne. Une centaine de tests sont réalisés chaque année à l'occasion de cette Journée.

TOUCHER PLUS DE MONDE

Afin d'élargir la portée de ces actions de prévention, le service PES tiendra un autre stand dans la station de métro Mairie d'Aubervilliers. Idéalement placé en bas des escaliers, au niveau des portillons d'accès, il proposera de la documentation d'information et des préservatifs gratuits. Les professionnels présents orienteront ceux qui souhaitent effectuer un test de dépistage en surface, vers le parvis de l'hôtel de ville. « *Ce partenariat avec la RATP est une première qui permettra de toucher un public plus large* », se réjouit l'élue. Enfin, un troisième stand d'information et de dépistage, en partenariat avec une équipe du Smit, et à destination des étudiants du campus



» Engagée depuis plus de 25 ans dans la lutte contre le sida, Aubervilliers renouvellera cette année sa campagne de prévention devant l'hôtel de ville.

Condorcet mais aussi des habitants du quartier Front-Populaire, sera présent au pôle médico-social du campus de 9 h à 18 h. Une opération de dépistage similaire a déjà été proposée à la résidence étudiante et au foyer de jeunes travailleurs Carmen-Caron lors de la nuit du dépistage, le 9 novembre dernier, de 20 h à minuit.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Si le service PES anime des interventions de sensibilisation et de prévention toute l'année dans les écoles, les collèges et les lycées sur différentes thématiques de santé (le capital-santé en classe de 6^e, les violences en 5^e, la vie affective et sexuelle en 4^e...) et le soir dans les résidences étudiantes, il prépare, en partenariat avec Sida info service, une action spécifique auprès de 13 classes de terminale (soit

364 élèves) du lycée Le Corbusier sur la question des relations amoureuses (flirt, consentement, contraception, etc.), des risques associés à la sexualité (infections sexuellement transmissibles dont le sida), des moyens de prévention (préservatifs, traitements préventifs comme la PrEP ou le TasP, traitement post-exposition...) et des idées reçues (stigmatisation des malades, sérophobie, peur d'être contaminé...). « *Nous avons la chance d'avoir des professionnels compétents comme l'équipe du service PES, la conseillère conjugale du Centre municipal de santé ou les infirmières scolaires qui relaient nos messages de prévention. Ils établissent un lien de confiance avec les élèves qui rend la prévention plus efficace* », assure Véronique Dauvergne.

Tous solidaires pour le Téléthon !

La Ville d'Aubervilliers, aux côtés de **l'association Le Rêve étoilé d'Alban**, organisera la collecte de fonds pour le compte de l'AFM-Téléthon, les vendredi 8 et samedi 9 décembre prochains. L'objectif? **Soutenir la recherche de thérapies innovantes** à même de soigner les maladies rares.

Lan dernier, l'ensemble des associations, des bénévoles et des personnels communaux qui se sont mobilisés à Aubervilliers pour le Téléthon est parvenu à collecter 16 048 euros. « À travers des activités organisées et de la vente de goodies [petits objets ou cadeaux publicitaires, NDLR] siglés AFM-Téléthon, de boissons et de gâteaux notamment, nous avons récolté 3 410 euros, détaille Jocelyn Treuillard, président de l'association Le Rêve étoilé d'Alban (accréditée pour collecter les dons en faveur du Téléthon à Aubervilliers), 6 606 euros de dons supplémentaires ont été récoltés via notre page dédiée sur le site internet de l'AFM, et 6 032 euros de promesses de dons d'Albertivillariens enregistrées par téléphone sur la ligne directe donateurs » (tel : 09 69 36 37 47, appel non surtaxé). L'intégralité de ces sommes a été reversée à l'Association française contre les myopathies (AFM).

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Le Rêve étoilé d'Alban (du nom d'un jeune Albertivillarien décédé en 2016 à seulement 18 ans de la myopathie de Duchenne, une maladie génétique neuromusculaire dégénérative) est une association qui aide les parents d'enfants handicapés et participe activement chaque année à l'organisation locale du Téléthon. Si l'événement a permis de sensibiliser les habitants et de récolter une belle somme en 2022, Jocelyn Treuillard espère faire encore mieux cette année. Pour cela, l'association peut compter sur le soutien de la Ville, qui met un certain nombre d'équipements sportifs et de services à sa disposition, ainsi qu'à toutes les associations albertivillariennes participant au Téléthon. « Le Téléthon est un moment important à Aubervilliers comme partout en France. Avec mon collègue et ami, Miguel Monteiro, adjoint au Maire délégué au Handicap, nous sommes pleinement mobilisés pour soutenir la recherche, seule à même d'améliorer considérablement la vie des personnes atteintes de maladies génétiques rares », rappelle Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé.

D'année en année, l'élan de solidarité des habitants ne faiblit pas. Et le programme de cette 37^e édition du Téléthon (voir ci-contre) devrait, cette année encore, assurer une forte mobilisation. Au gymnase Manouchian, 15 équipes venues de tout le département participeront à un grand tournoi de futsal (football en salle), samedi 9 décembre 2023, entre 9 h et 19 h. À la pause méridienne et en fin de tournoi, les spectateurs



» La Municipalité soutient activement l'organisation locale du Téléthon. Ici, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, entourée de bénévoles, place de l'Hôtel-de-Ville, en 2022.

pourront, en outre, assister à des démonstrations de walking foot (foot en marchant) organisées par l'association albertivillarienne CMA Foot FSGT. « Le foot en marchant est un sport très accessible, quel que soit l'âge ou la forme physique des joueurs, précise Jocelyn Treuillard. Et c'est vraiment très amusant. » Dans cette variante simplifiée du football, qui se pratique en effectif réduit (5 contre 5 ou 6 contre 6, suivant la taille du terrain), les joueurs ont interdiction de courir. Pour les visiteurs qui souhaitent se restaurer, un barbecue et une buvette, tenus par des membres du CMA Foot FSGT, est prévue. L'association Solidarité et Générosité envers nos aînés Albertivillariens proposera des crêpes et des gaufres à prix raisonnable.

Grand tournoi de futsal et démonstrations de walking foot

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Samedi toujours, jeunes et moins jeunes pourront aussi participer, moyennant quelques euros, à divers ateliers, animés par l'association Indans'Cité, autour de la danse et des loisirs créatifs. Quelques jours avant le Téléthon, mardi 5 décembre 2023, les seniors du club Édouard-Finck proposeront à la vente des gâteaux et des boissons chaudes. Vendredi 8 décembre 2023, ce sera au tour des seniors du club Heurtault. Les visiteurs pourront en même temps admirer des œuvres réalisées au cours de l'année écoulée par certains des membres du club qui possèdent une vraie fibre artistique!

Christophe Dutheil

LE PROGRAMME DU 37^E TÉLÉTHON À AUBERVILLIERS

► Mardi 5 décembre 2023

Club Édouard-Finck

7, allée Henri-Matisse
De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

- Vente de goodies du Téléthon assurée par deux bénévoles de l'association Le rêve étoilé d'Alban, et de chocolats chauds et de gâteaux confectionnés par les seniors, avec l'aide du service d'Accompagnement et d'Animation seniors (SAAS) de la Ville d'Aubervilliers

► Vendredi 8 décembre 2023

Club Heurtault

39, rue Heurtault
De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

- Vente de chocolats chauds et de gâteaux confectionnés par les seniors, avec l'aide du service d'Accompagnement et d'Animation seniors (SAAS) de la Ville d'Aubervilliers
- Exposition d'œuvres et musique

► Samedi 9 décembre 2023

Gymnase Manouchian

41, rue Lécuyer
De 9 h à 19 h

- Tournoi de foot à 5 pour les 8-9 ans
- Démonstration de walking foot (foot en marchant)
- Vente de goodies AFM-Téléthon, de sandwiches, de crêpes et de gaufres
- Barbecue et buvette

Une journée pour célébrer les droits de l'enfant

Concours d'affiches, scrutin dans de vrais isolements, projections-débats... À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, les animateurs de **centres de loisirs** d'Aubervilliers **sensibilisent** les enfants à leurs droits et les **responsabilisent** sur leurs devoirs de citoyens.

« **J**e vous présente Patrick! », lance joyeusement un enfant du centre de loisirs Anne Sylvestre, en ce dernier vendredi des vacances de la Toussaint. Il désigne un souriant bonhomme en papier mâché de près de deux mètres de haut, vêtu d'une chemise à carreaux, avec des bracelets aux

eux-mêmes, dans tous les centres de loisirs », explique Karima Khaldi, directrice adjointe de l'accueil de loisirs.

Mercredi 22 novembre 2023, L'Embarcadère sera dédié aux enfants pour célébrer, avec leur centre de loisirs respectif, le 34^e anniversaire de la Convention internationale des droits

attendent. « Cette journée et sa préparation ont été voulues comme des moments de plaisir et de partage, autant que de sensibilisation aux droits et de responsabilisation », souligne Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Enfance et au Péri-scolaire.

DESSINE-MOI TES DROITS

Depuis octobre dernier, les enfants des centres de loisirs maternels et élémentaires participent, comme en 2022, à un concours d'affiches. Cette année, le thème tourne autour de deux droits essentiels reconnus aux enfants par les Nations unies : celui d'être protégé de toute discrimination et celui d'accès aux loisirs. Les enfants, répartis en petits groupes, ont conçu des œuvres communes. Assia,

Khaldi et Fatou Dosso, animatrice du groupe. Les échanges se sont prolongés, le 15 novembre, au cinéma Le Petit Studio, avec des projections-débats sur le thème de la discrimination.

LOISIRS INCLUSIFS

Refus de la discrimination, accès aux loisirs... ces thématiques sont au cœur des missions des centres de loisirs municipaux. « Dès la maternelle, nous essayons de faire prendre conscience aux tout-petits de l'impact des remarques sur la couleur de la peau, le surpoids ou encore le handicap, et de les

Un prétexte pour une expérience de citoyenneté

sensibiliser à l'importance de la tolérance », explique Guillaume Godin. Une politique municipale d'inclusion est menée pour que chaque enfant en situation de handicap puisse participer au maximum aux activités, en s'appuyant notamment sur les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Les 24 centres de loisirs maternels et élémentaires de la Ville, ce sont près de 1 300 jeunes Albertvillariens accueillis pour des activités ludiques, sportives ou culturelles. « Ce matin, nous sommes allés voir Trolls 3 au cinéma, c'était chouette, raconte une jeune fille. Et cet après-midi, un grand jeu est prévu, le chaudron de la sorcière! »

EXPÉRIENCE DE CITOYENNETÉ

L'affiche réalisée par le groupe du centre de loisirs Anne-Sylvestre sera exposée aux côtés de celles des autres groupes à L'Embarcadère le 22 novembre. Tous participeront à un concours de la meilleure affiche. Les œuvres seront départagées par un jury composé d'élus et d'agents municipaux. Les trois premiers lauréats recevront des cadeaux à titre individuel (places de cinéma, entrées à la piscine...), tout comme leur centre de loisirs (jeux, livres...). Tous les centres de loisirs participants seront récompensés. Lors de cette journée, les enfants pourront s'essayer à un parcours citoyen sous forme de jeu de l'oie géant au parc Stalingrad voisin. Ceux des centres de loisirs élémentaires seront de plus invités à voter pour les noms des trois groupes – petits, moyens, grands – de chaque centre. « C'est, en quelque sorte, un prétexte pour une expérience de citoyenneté à travers un scrutin organisé dans les conditions les plus réelles possibles », pointe Guillaume Godin. Des bureaux de vote « comme pour de vrai », prêtés par le service municipal des élections, des cartes d'électeurs, des enfants assesseurs, une vraie liste d'émargement, un vrai isolement, une vraie urne, tout y sera!

Naï Asmar



» Les enfants des centres de loisirs maternels et élémentaires participent, comme l'année dernière, à un concours d'affiches contre les discriminations et pour l'accès aux loisirs.

poignets et des faux cheveux tombant sur les yeux. « Cette sculpture sera l'un des éléments du décor de la fête des droits de l'enfant. Des personnages et des animaux de grande taille ont été fabriqués, par les enfants

de l'enfant (Cide) (voir encadré ci-dessous). Une ambiance sur le thème « La taille n'est qu'illusion », des jeux de coopération, un bar à bonbons, mais aussi un vote dans des conditions réelles les

Mélissa, Kylian, Joyce, Soundous et Kenza, âgés de neuf et dix ans, présentent leur création collective qui montre deux réalités opposées. « Nous avons dessiné des enfants obligés de travailler dans les champs. Celui-ci est en train de semer des graines. De l'autre côté, c'est le centre de loisirs, où l'on peut faire des activités et où l'on est contre la violence et le racisme », décrit l'une des jeunes artistes en herbe. En amont, les animateurs et les enfants ont échangé sur le thème des droits pour favoriser la prise de conscience et faire foisonner les idées. « Les enfants se sont exprimés librement sur ce que représentent pour eux la protection face aux discriminations et l'accès aux loisirs. Ils ont également réfléchi à ce que serait la vie sans ces droits, mais aussi à la notion de devoirs », expliquent Karima

LES ENFANTS, DES PERSONNES À PART ENTIÈRE

Le 20 novembre marque le 34^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, ratifiée depuis par 196 États. Pour la première fois, mais sans pouvoir de sanction, un texte international reconnaissait les mineurs comme des personnes à part entière, porteurs de droits : vivre en famille, être aimé, avoir un nom, une nationalité, être soigné, avoir accès à l'éducation, être protégé de la violence, disposer d'un niveau de vie minimal, avoir accès aux loisirs, pouvoir s'exprimer... En France, l'intérêt supérieur de l'enfant (article 3 de la Cide) est devenu constitutionnel, et le défenseur des droits peut être saisi pour faire respecter l'ensemble de ces droits.

Un engagement renouvelé contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville d'Aubervilliers a organisé la **deuxième édition** de ses Assises contre les violences conjugales et intrafamiliales, et s'est intéressée tout particulièrement cette année aux **enfants co-victimes**.

Fin 2021, deux féminicides en l'espace de seulement quatre mois avaient mis Aubervilliers en émoi : Hamana, 38 ans, d'abord, puis Elsa-Marie, 29 ans, et sa fille Sihem, âgée de 2 ans, étaient tuées par leur mari et père, au domicile conjugal. Selon le décompte du collectif féministe #NousToutes, entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} novembre 2023, 114 femmes ont été tuées en France par un homme (généralement leur conjoint ou ex-conjoint). Les féminicides sont la conséquence d'une société sexiste et patriarcale qui fait des victimes partout dans le monde. À Aubervilliers, un an après les meurtres d'Hamana, d'Elsa-Marie et de Sihem, et à l'initiative de Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, la Ville s'est engagée avec détermination dans la lutte contre les violences faites aux femmes en y consacrant des assises annuelles, un événement réservé aux professionnels pour réfléchir aux différents aspects de cette grande cause. « *Après ces féminicides, je me suis dit que nous devons agir ensemble car ce sujet nous concerne toutes et tous. J'ai souhaité rassembler les partenaires et acteurs du territoire représentant les différents intervenants de la chaîne d'aide aux femmes. La question des violences faites aux femmes est un sujet grave : par ses conséquences, par sa permanence, par son enracinement. Malgré des progrès, un travail immense est encore devant nous. J'espère apporter notre contribution pour que la société puisse évoluer vers davantage de justice et d'égalité* », explique Karine Franclet. « *Ces assises répondent à une volonté de mieux comprendre et de mieux appréhender les violences faites aux femmes et intrafamiliales. Nous voulons maximiser les chances d'éviter de nouveaux passages à l'acte* », ajoute Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'Égalité femmes-hommes.

POLITIQUE LOCALE DE SÉCURITÉ

Cette seconde édition des Assises s'est tenue toute la journée du mercredi 15 novembre 2023 à L'Embarcadère. L'événement, qui n'est pas ouvert au grand public, a rassemblé des

professionnels partenaires et acteurs du territoire qui interviennent à plusieurs niveaux dans la prévention et la lutte contre les violences intrafamiliales. À compter de cette année, les assises sont organisées par la direction Sécurité-Prévention. La lutte contre les violences faites aux femmes fait en effet partie intégrante de la lutte contre la délinquance, une prérogative des pouvoirs de police du Maire.

L'an dernier, la première édition des assises s'était focalisée sur les violences au sein du couple. Les débats ont donné lieu à un livre blanc qui sera complété fin novembre en vue du prochain Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). C'est cette instance qui définit la politique municipale de sécurité.

LES ENFANTS, CO-VICTIMES DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Cette année, la seconde édition des Assises s'est intéressée plus particulièrement aux enfants co-victimes des violences, de leur repérage aux actions concrètes à mettre en œuvre pour leur prise en charge. On considère qu'un enfant est co-victime dès qu'il est établi qu'il a grandi dans un foyer violent et ce, même s'il n'a pas subi personnellement de violences (auquel cas il est lui-même une victime directe). L'accès au statut de victime pour les enfants co-victimes est récent et date de 2021. Ce changement d'ordre législatif a ouvert la voie à une meilleure prise en charge des enfants susceptibles de rencontrer des problèmes d'ordre physique, psychologique et social dans leur vie future. Ces Assises avaient pour objectif de dresser un bilan à l'échelle du territoire et d'élaborer un début de réponse collective aux conséquences des violences conjugales sur les enfants.

QUATRE CONFÉRENCES POUR FAIRE LE POINT

Les différents sujets ont été répartis en quatre conférences. Après le discours



» Le 23 novembre 2022, Aubervilliers organisait, à l'initiative de Karine Franclet, Maire de la ville, ses premières Assises annuelles sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

inaugural de Karine Franclet, accompagnée de Marie-Françoise Messez, débutera la première d'entre elles, consacrée au repérage des enfants qui baignent dans un contexte de violences intrafamiliales. Dans un premier temps, deux intervenantes de la Protection maternelle infantile (PMI) ont décrit les signaux d'alerte pour repérer un enfant exposé à la violence. Dans un second temps, des professionnels de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) ont mis en lumière le lien entre violence subie pendant l'enfance et actes de délinquance à l'adolescence. La deuxième conférence a mis l'accent sur le recueil du témoignage de l'enfant dans le cadre d'une procédure judiciaire. Il s'agit de comprendre ce qui se joue autour de la parole d'un enfant amené à témoigner. La juge des enfants d'Aubervilliers et les enquêteurs de la brigade locale de protection de la famille (BPF) du commissariat d'Aubervilliers sont venus rendre compte de leur pratique et de leur expérience de terrain sur ce sujet.

La troisième conférence s'est intéressée aux moyens pour agir et sécuriser l'enfant co-victime dès son repérage. L'association La Main Tendue est

intervenue pour évoquer le vécu des enfants en situation d'hébergement d'urgence. Deux spécialistes ont ensuite évoqué le protocole « Féminicide », un dispositif expérimenté depuis 8 ans en Seine-Saint-Denis pour la prise en charge physique et psychologique des enfants orphelins dans le cadre des homicides conjugaux.

Enfin, la quatrième conférence a porté sur les enfants victimes d'inceste et de violences sexuelles, en présence d'Arnaud Gallais, membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), mise en place en mars 2021. « *Les enfants co-victimes et les enfants victimes d'inceste ou de violences sexuelles ont un point commun : ils se taisent. Et lorsqu'ils ne se taisent pas, leur parole n'est pas toujours entendue par les adultes. Que l'on soit professionnel ou simple citoyen, nous avons tous une responsabilité collective à l'égard de la protection des enfants. Tout ce qui peut nuire à un enfant, nous devons pouvoir le signaler et le stopper. Nous ne devons plus fermer les yeux* », conclut Sandra Balan, directrice adjointe de la Prévention et coordinatrice du CLSPD.

Mathilda Brun

LES NUMÉROS À COMPOSER EN CAS D'URGENCE

- ▶ Vous êtes victime ou témoin de violences, réagissez sans tarder!
- ▶ En cas d'urgence absolue: appelez le 17 (police)
- ▶ Pour les personnes sourdes ou malentendantes: composez le 114
- ▶ Pour les enfants victimes de violences: appelez Allô enfance en danger au 119

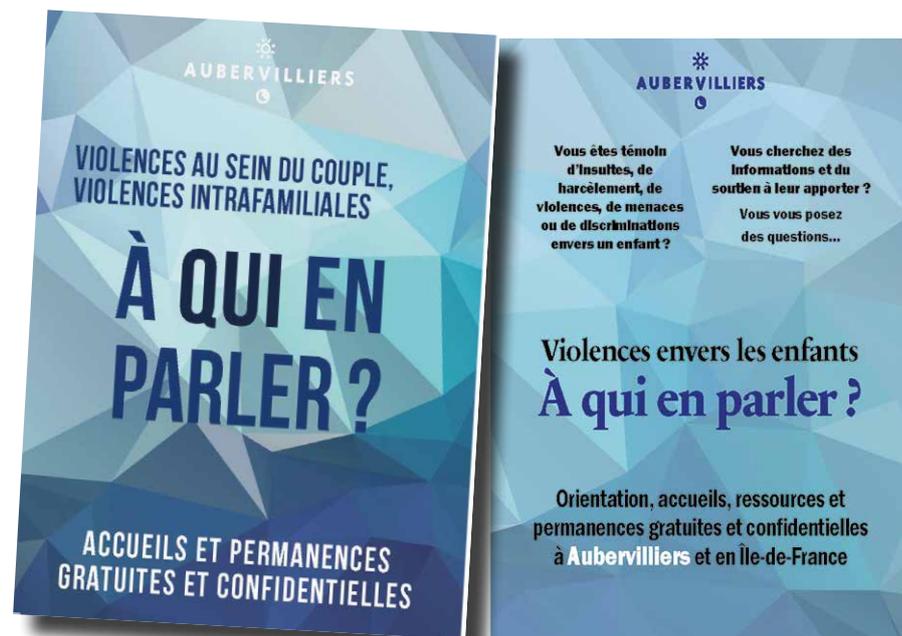
Ces numéros d'urgence sont gratuits, accessibles 24h/24 et 7j/7.

Ils peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

Vous êtes victime, témoin ou proche d'une victime de violences conjugales, appelez

Violences femmes info au 39 19 pour recevoir de l'aide, des conseils ou un soutien psychologique.

Appel anonyme et gratuit. 24h/24 et 7 j/7.



La culture en première ligne contre les violences conjugales

Pièce de théâtre, exposition, documentaire...

Il existe mille et une façons d'informer et de **sensibiliser le grand public** à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Durant tout le mois de novembre, la Ville organise **une série d'événements** autour de cette thématique.

Depuis 1999, l'Organisation des Nations unies (ONU) a décrété le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les violences peuvent être physiques, sexuelles, mais aussi psychologiques ou économiques. En partenariat avec des associations, des acteurs de terrain, des artistes et des structures culturelles engagées, la Ville d'Aubervilliers propose une riche programmation culturelle autour de la thématique des Assises contre les violences faites aux femmes, dont le point d'orgue sera la pièce de théâtre de la compagnie Nous n'abandonnerons jamais l'espoir (Naje), samedi 25 novembre 2023 à 17 heures à l'Espace Renaudie (30, rue Lopez-et-Jules-Martin), qui invite le spectateur à réfléchir au point de vue de l'enfant témoin, co-victime de violences conjugales. Le spectacle est réservé à un public de plus de 12 ans. Une garderie de 10 places pour les enfants de plus de 3 ans sera ouverte pour l'occasion (sur réservation préalable). Avant cela, la médiathèque Saint-John Perse (2, rue Édouard-Poisson) accueillera, mardi 21 novembre à 18 h 30, Arnaud Gallais, membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences

sexuelles (Ciivise) pour son livre *J'étais un enfant*, récit des violences sexuelles subies alors qu'il était mineur. Un témoignage bouleversant qui fait écho aux portraits de femmes et d'enfants marqués par les violences, de la photographe-plasticienne Laetitia Lesaffre, exposés du 16 au 29 novembre 2023 dans le hall de l'hôtel de ville. Ses deux séries, *Kintsugi*, *reflets de femmes* et *Âmes d'enfants*, rendent hommage à l'art ancestral japonais du kintsugi qui sublime les cicatrices.

SPORT, CINÉ-DÉBAT ET SPECTACLE

Se réapproprié son corps et reprendre confiance en soi, c'est l'enjeu de la course tous niveaux du jeudi 23 novembre 2023, organisée par la Ville en partenariat avec les associations Sine Qua Non et HandsAway, engagées auprès des victimes de violences sexistes et sexuelles. Le départ sera donné à 19 heures place de l'Hôtel-de-Ville pour un parcours de 4,8 kilomètres avec une halte au café Au Bon Coin. L'arrivée est prévue à 20 heures devant la mairie.

Et les hommes dans tout ça? Vendredi 24 novembre, à 19 h 30, le cinéma Le Studio et EthnoArt, une association qui

organise des événements culturels et des ateliers scolaires autour de la diversité et la déconstruction des stéréotypes et préjugés, nous proposent de réfléchir au rôle de la masculinité dans les violences faites aux femmes avec la projection du documentaire *Dans le noir, les hommes pleurent* (accessible à partir de 15 ans) de Sikou Niakaté, suivie d'un débat en présence du réalisateur. Ce même vendredi 24 novembre, à 19 h 30, à l'Espace Renaudie encore, musiciens, comédiens et danseurs de la compagnie TAC Teatro s'unissent contre les violences faites aux femmes avec le concert-spectacle gratuit au titre fédérateur *Fête d'amour*, qui réjouira les cœurs et galvanisera les troupes! À vos agendas!

Mathilda Brun

» Pour plus d'informations sur la programmation autour de la journée du 25 novembre, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville : www.aubervilliers.fr

L'inscription aux différents événements se fait via ce lien :

https://linktr.ee/mairie_aubervilliers ou en flashant le QR Code ci-dessous avec votre smartphone.



SENSIBILISER ET INFORMER TOUTE L'ANNÉE

La mission Diversité Inclusion se mobilise toute l'année pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et combattre les préjugés sexistes. Parallèlement aux deux grands rendez-vous annuels du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) et du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), la mission Diversité Inclusion mène toute l'année des actions de sensibilisation à destination du public scolaire (écoles élémentaires, collèges et lycées) sur les violences sexistes et sexuelles et les stéréotypes de genre. Elle s'appuie notamment sur des partenaires de longue date de la Ville comme le CIDFF 93 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), EthnoArt et Korhom. La formation des agents de la Ville, et en particulier ceux en contact avec le public, fait également partie des prérogatives de cette mission. Il peut s'agir aussi bien des policiers municipaux que des professionnels du champ médico-social. Ces formations visent à améliorer leurs connaissances des violences conjugales, à apprendre à repérer des victimes potentielles et à les orienter si besoin. Des ateliers animés par l'association EthnoArt sur les stéréotypes de genre sont organisés régulièrement dans les Maisons pour tous de la ville. « *Les stéréotypes de genre alimentent le sexisme et les violences sexistes et sexuelles. En faisant de la prévention, nous espérons réduire les agressions et faire baisser les violences dans le futur* », expose Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'Égalité femmes-hommes.

M. B.



» 3^e édition de Cycle & Collect

Samedi 30 septembre 2023, 100 lycéens du Conseil local des jeunes (CLJ) ont rallié Aubervilliers à vélo depuis Provins (Seine-et-Marne) dans le cadre de la 3^e édition de l'opération Cycle & Collect. Les valeureux sportifs ont parcouru les 100 kilomètres du parcours pour récolter des dons au profit de l'association Une oasis dans la ville et de son projet de compostage de proximité.



» Noces d'or et de diamant à Aubervilliers

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire délégué aux Seniors, ont célébré, jeudi 5 octobre 2023, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, les noces d'or (50 ans de mariage) de M. et Mme Tayeb, et les noces de diamant (60 ans de mariage) de M. et Mme Jeunet. Les deux couples ont reçu une médaille souvenir et un bouquet de fleurs avant de partager une coupe de champagne!



» Bal des bacheliers 2023

Les lauréats du baccalauréat 2023 ont fêté comme il se doit l'obtention de leur diplôme lors d'une soirée à L'Embarcadère, mercredi 11 octobre 2023. Les bacheliers ont été chaleureusement félicités par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, plusieurs élus et les proviseurs des lycées Le Corbusier et Henri-Wallon avant d'être récompensés par des cartes cadeaux.



1



2

» Aubervilliers engagé contre le cancer du sein

Dans le cadre de la campagne nationale Octobre rose pour sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage du cancer du sein, la Ville a organisé divers événements samedi 14 octobre 2023 avec notamment un village rose au parc Stalingrad. Deux cents Albertivillariens ont participé à la course des Victoires en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers et de plusieurs élus (1). Karine Francllet et Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé, ont assisté au vernissage de l'exposition du photographe Olivier Denis. Les clichés étaient présentés dans le hall de l'hôtel de ville (2).

» Échanges avec des parents d'élèves

Samedi 14 octobre 2023, à l'école Frida-Kahlo, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Enfance et au Périscolaire, ont échangé avec des parents dont les enfants ont bénéficié de vacances organisées par la Ville. L'occasion d'évoquer l'engagement de la Municipalité dans le bien-être et l'épanouissement des enfants.



» Rassemblement républicain en hommage à Dominique Bernard

Lundi 16 octobre, sur le parvis de l'hôtel de ville, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a rendu un vibrant hommage à Dominique Bernard, professeur de lettres assassiné dans son lycée à Arras par un ancien élève. Devant de nombreux Albertivillariens et les élus, Karine Francllet a délivré un message républicain avant d'observer une minute de silence et d'entonner *La Marseillaise*.



» Commémorations du 17 octobre 1961

En présence de Stéphane Troussel, président du département de la Seine-Saint-Denis, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a rendu hommage aux Algériens victimes de la répression policière lors de la manifestation du FLN du 17 octobre 1961. À l'occasion de cette commémoration départementale, le Maire et plusieurs élus ont déposé une gerbe sur les bords du canal Saint-Denis.



» Inauguration de la Mission Emploi

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Insertion professionnelle et à l'Emploi, ont inauguré la Mission Emploi, jeudi 19 octobre 2023. Ce service local de l'Emploi aura pour but d'accompagner les demandeurs d'emploi albertivillariens dans leur recherche, grâce notamment à des partenariats avec les entreprises du territoire.



» **Des nouvelles infrastructures de biométhane**

Le centre bus RATP d'Aubervilliers s'est doté de nouvelles infrastructures au biométhane permettant de faire circuler des véhicules plus respectueux de l'environnement. Ces nouvelles installations ont été inaugurées vendredi 20 octobre 2023 par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, en présence de Jean Castex, président de la RATP, et Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités.



» **Le Maire et les élus à votre écoute**

Samedi 28 octobre, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et plusieurs élus de la majorité ont échangé avec des habitants autour de différents sujets de la vie municipale, sur le stand de la Ville, à l'angle de la rue Charles-Tillon. La prochaine rencontre est prévue samedi 25 novembre 2023, de 9h30 à 12h30 au 116, avenue de la République.



» **Halloween au marché Montfort**

La buvette du marché Montfort organisait, dimanche 29 octobre, une fête sur le thème du Jour des morts, fête traditionnelle mexicaine. L'occasion pour de nombreuses familles de profiter d'une ambiance musicale, de danses, d'une piñata pleine de bonbons, d'ateliers de déguisement ou de maquillage pour enfants. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, était présente.

» **Visite d'Olivier Véran et de Prisca Thévenot**

vendredi 3 novembre 2023, Olivier Véran, ministre délégué chargé du Renouveau démocratique et porte-parole du gouvernement, et Prisca Thévenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, ont visité, en compagnie de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers et d'une délégation d'élus, le chantier du futur centre aquatique du Fort d'Aubervilliers (1). Leur visite s'est poursuivie au Conseil local des Jeunes (CLJ) par une rencontre avec une quinzaine de jeunes d'Aubervilliers impliqués dans la vie municipale, pour évoquer l'engagement citoyen (2).



1



2



» **Inauguration de l'école des gardiens d'immeubles**

En partenariat avec l'organisme de formation et d'insertion solidaire LePoles et l'Office public de l'habitat (OPH), la Ville d'Aubervilliers a inauguré, vendredi 3 novembre 2023, l'école des gardiens d'immeubles. Elle permettra de former des gardiens compétents et motivés, maillons essentiels de la cohésion des quartiers et de la qualité de vie des locataires.

» **105^e anniversaire de l'armistice de 1918**

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Samuel Martin, adjoint au Maire délégué aux Anciens combattants, ont déposé une gerbe au cimetière d'Aubervilliers, samedi 11 novembre 2023, dans le cadre des commémorations du 105^e anniversaire de l'armistice de 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale. De jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont assisté à la cérémonie.



» **40^e marathon d'Athènes**

Lundi 13 novembre, Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué aux Relations internationales, s'est rendu au Conseil local des jeunes (CLJ) pour féliciter Meriem, Amina, Léo et Mboreha, quatre jeunes Albertivilliers, tout juste rentrés d'Athènes où ils ont couru (et terminé!) le marathon. Les quatre sportifs inscrits par la Mission locale d'Aubervilliers ont porté haut les couleurs de notre ville.



» **Aubervilliers récompensée pour son centre-ville**

Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce et à l'artisanat, reçoit des mains de Dominique Faure, ministre délégué chargée des collectivités territoriales, le prestigieux prix « Coquelicot d'or » qui vient récompenser la vitalité du centre-ville d'Aubervilliers, lors des 3^e Assises métropolitaines du centre-ville, à Saint-Ouen, le 8 novembre 2023.



Christian Mvuela Ngonde, un champion en or

À 24 ans, l'athlète Christian Mvuela Ngonde, **formé au CMA Athlétisme** (le club municipal d'Aubervilliers), enchaîne depuis 4 ans les performances de haut niveau. Portrait d'une **étoile montante du sprint français**.

Comme beaucoup d'enfants, Christian Mvuela Ngonde a commencé le sport avec des rêves plein la tête. À 13 ans, il s'inscrit à l'école de foot municipale dans l'espoir de devenir professionnel. Très vite, ses entraîneurs décèlent chez lui des qualités athlétiques bien au-dessus de la moyenne. Pendant six saisons, le jeune garçon progresse au rythme des entraînements et des matchs, mais c'est dans une autre discipline que Christian Mvuela Ngonde va briller. « Un jour, sur le ton de la plaisanterie, un ami m'a suggéré de me mettre à l'athlétisme car il voyait que je courais très vite sur le terrain. Déjà à l'école primaire Jean-Macé, on me disait que j'avais un potentiel pour le sprint. Alors je me suis laissé tenter, par curiosité », explique l'athlète.

PREMIERS PODIUMS

À 19 ans, l'Albertivillarien troque ses crampons pour des chaussures de course à pointes et fait ses premiers tours de piste. S'il a débuté tardivement dans l'athlétisme, il ne s'est, en revanche, jamais arrêté depuis 2019. Au fur et à mesure des foulées, il prend goût à la course à pied et excelle particulièrement au sprint sur 100 et 200 mètres. Dès sa première année, il participe à la finale des championnats de France organisés par la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) et termine vice-champion de France du 100 m. « Obtenir ce résultat dès ma première compétition a été une révélation. Cela m'a donné envie de m'investir encore plus dans cette discipline car je savais que je pouvais aller chercher la médaille d'or », se rappelle-t-il.

Dès lors, Christian Mvuela Ngonde travaille dur, avec pour seul objectif de devenir le meilleur. Rien de moins. Chaperonné par son coach et entouré de ses partenaires, il s'entraîne trois fois par semaine et progresse à vitesse grand V. Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le pensionnaire du CMA Athlétisme retrouve les pistes avec une envie insatiable de remporter des titres. En 2021, il étoffe son palmarès en devenant double vice-champion de France FSGT du 60 m. et du 200 m. en salle. L'année suivante, il s'aligne sur 100 m., 200 m. et 400 m., et finit triple vice-champion de France FSGT sur les trois distances. Il s'impose à domicile au meeting annuel René Panel d'Aubervilliers et rafle trois médailles d'or sur ces mêmes distances. Christian Mvuela Ngonde finit l'année 2022 en étant (à nouveau) double vice-champion de France FSGT du 60 m. et du 200 m. en salle. « Ces deux saisons ont été riches en médailles et en émotions. J'ai enchaîné les performances grâce à mon travail acharné et au soutien de mon club. Que ce soit à l'entraînement ou en compétition,



» Déterminé, le sprinter, qui accumule les distinctions dans sa catégorie, a été élu meilleur athlète de l'année 2022 par sa fédération, la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

je me donne toujours à fond, ajoute Christian Mvuela Ngonde. *L'athlétisme est une véritable thérapie pour moi. Les soucis du quotidien deviennent des sources de motivation. Le sport me permet d'extérioriser mes émotions sur la piste. Ça me fait un bien fou.* »

SOUTIEN ESSENTIEL

Bien que le sprint soit une discipline sportive individuelle, lorsqu'il évoque ses succès, Christian Mvuela Ngonde ne manque jamais de rappeler l'importance du soutien de ses entraîneurs, Mata et Gilles, et de ses partenaires d'entraînement. Ils sont constamment présents pour le conseiller, le motiver, le rassurer et l'encourager. « Ils m'ont toujours dit qu'un jour, mon tour viendrait et que je décrocherais enfin la première place. Moi aussi j'avais confiance en mes capacités. Je savais que j'avais la victoire dans les jambes mais je n'y serais jamais arrivé sans eux », assure-t-il. Le jeune sprinteur peut également compter sur l'appui de sa famille. Ses parents, ses deux frères et sa sœur sont omniprésents et croient en lui depuis le début.

L'ANNÉE DE LA CONSÉCRATION

Fort de ce travail acharné, et galvanisé par le soutien inconditionnel de son club, de ses coachs, de ses amis et de sa famille, Christian Mvuela Ngonde est élu par la FSGT meilleur athlète de l'année en 2022. Un titre

qui vient couronner une carrière à son apogée et place la saison 2023 sous les meilleurs auspices. En mars de cette année, il se classe à nouveau second du 200 m. en salle aux championnats de France indoor à Val-de-Reuil (Eure). Puis il s'impose en nocturne sur 400 m. au meeting René Panel, au stade André-Karman, à Aubervilliers, pour la seconde fois consécutive. Fin juin, aux championnats de France d'athlétisme sur piste à Brétigny-sur-Orge (Essonne), il est enfin titré sur 100 et 200 m., en plus du bronze sur 400 m. « J'ai senti que c'était mon moment. Après quatre années d'efforts intenses, j'ai enfin réussi à obtenir le graal, ce titre de champion de France que je visais depuis le début », se réjouit l'Albertivillarien. Et ce n'est pas tout. Porté par ses succès, l'athlète représente la France aux CSIT World Sports Games (championnats du monde amateur) organisés à Cervia, en Italie, en septembre dernier. Avec son dossard n°42, il étincelle sur la piste et remporte quatre titres de champion du monde sur 100 m., 200 m., 4 x 100 m. et 4 x 400 m. « Je suis fier de moi, fier de ma victoire et fier d'avoir représenté Aubervilliers devant le monde entier. C'était également pour moi une façon de rendre hommage à mon oncle Edgar Mvuela Ngonde, décédé en 2021, à qui j'avais fait la promesse de devenir champion du monde un jour », conclut-il.

Quentin Hoquante

Des cours de gymnastique dès la petite section de maternelle

Plus de **500 enfants de maternelle** profiteront cette année de cours de baby gym, dispensés par le **CMA Gymnastique**. Le but ? Apprendre aux tout-petits les bases de ce sport, mais aussi développer la motricité et la confiance en soi.

Le club de gym municipal d'Aubervilliers (CMA Gymnastique) vient d'obtenir une subvention d'un montant de 8 000 euros pour mettre en œuvre les cours de baby gym dont vont bénéficier les enfants de 20 classes de petite section de maternelle, issues de huit écoles situées dans les quartiers prioritaires : les écoles Anne-Sylvestre, Francine-Fromond, Françoise-Dolto, Jacques-Prévert, Jean-Jacques-Rousseau, Louise-Michel et Taos-Amrouche. « Le CMA Gymnastique a obtenu cette subvention dans le cadre de l'appel à projets de la Cité éducative d'Aubervilliers, pour l'année scolaire 2023-2024. Elle leur permet de couvrir l'achat de matériel et une partie du salaire de l'animatrice de ces cours. La labellisation Cité éducative que nous avons obtenue en 2021 (voir article page 16) nous apporte des ressources qui nous aident à soutenir des projets éducatifs prometteurs au sein d'un périmètre défini par l'État », rappelle Pierre Sack, adjoint aux Affaires scolaires et au Sport. Cette action est donc l'une des 33 retenues dans

le cadre de la Cité éducative pour laquelle l'État investit chaque année 450 000 euros, complétés par un apport de 250 000 à 300 000 euros de la Ville et 200 000 euros d'autres partenaires (Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, acteurs privés, etc.).

TRAVAILLER LA SOUPLESSE ET L'AGILITÉ

Ce financement de la Cité éducative permet aux écoles de bénéficier gratuitement d'interventions pour chaque classe bénéficiaire. Elles se déroulent pendant cinq semaines les lundis et vendredis matin entre 9 h 30 et 10 h 15 et de 10 h 15 à 11 h (soit 4 classes par semaine), au gymnase Paul-Bert. Le CMA Gymnastique y dispose d'une salle dédiée et d'agrs adaptés aux plus petits (des mini-poutres, des petites barres parallèles, des tapis de sol matelassés...). Les cours de baby gym seront animés par Nathalie Lourenço, responsable technique du club et éducatrice

Une action financée par la Cité éducative



» Le CMA Gymnastique dispose, au gymnase Paul-Bert, d'une salle dédiée et d'agrs adaptés aux plus petits (des mini-poutres, des petites barres parallèles, des tapis de sol matelassés...).

sportive en maternelle depuis 10 ans, agréée par l'Éducation nationale. Au programme de ces 45 minutes de sport : des roulades, des exercices d'assouplissement, des parcours moteurs, mais aussi des jeux d'équilibre tel que marcher sur une poutre à 1 mètre de hauteur... « Comme les ateliers d'éveil sportif dans les crèches (voir *Les Nouvelles d'Auber* n°72) ces cours de gym sont bénéfiques aux tout-petits. Ils leur apprennent les bases de la psychomotricité et leur font travailler la souplesse, l'agilité, la coordination et l'équilibre, tout en leur faisant prendre conscience de leur corps », assure Pierre Sack.

Toutes les séances seront encadrées par les enseignants de chaque classe qui pourront, s'ils le souhaitent, reproduire ces exercices plus tard dans l'année. Le CMA Gymnastique ne proposait jusqu'à maintenant des activités qu'aux enfants de moyenne et de grande sections dans le cadre de l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Le club, dont la moitié des 528 adhérents en 2023 a moins de six ans, voit là l'occasion d'élargir le spectre de ses propres activités à destination des très jeunes enfants.

Christophe Dutheil

Auberdanse de salon fait guincher Aubervilliers

L'association Auberdanse de salon rassemble une poignée d'**amateurs passionnés**, jeunes ou moins jeunes retraités, qui s'essayent à **tout un éventail de danses**, du rock à la bachata, en passant par la tarentelle. Partons à la rencontre de ces mordus de la danse.

Il a bon pied, bon œil. Édouard Wolny, président d'Auberdanse de salon depuis deux ans, ne compte ni ses heures, ni ses efforts pour faire vivre sa structure. Attirer de nouveaux adhérents, assurer la gestion administrative, emmener ses danseurs au bal pour pratiquer les pas... Le travail ne manque pas.

À l'origine, les danseurs n'étaient pas plus de 5 ou 6. C'est en 1999, sur proposition d'un agent municipal, que le petit groupe de passionnés décide de créer une structure, et d'élire domicile à

la maison de quartier Alfred-Jarry, prêtée par la Ville. « Au début, nous dansions deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, de 18 à 20 h, se rappelle Édouard Wolny. Ça a duré environ dix ans. Et puis nous avons eu des décès, des déménagements... Nous n'étions plus assez nombreux pour danser le mardi. Alors nous avons décidé de ne plus nous voir que le jeudi. » Au programme des soirées, moyennant 20 euros d'adhésion annuelle : valse, tango, paso-doble, madison, charleston, rock, mais aussi bachata, danse bretonne, ou encore,

kuduro, une danse traditionnelle angolaise. Autant d'apports de nouveaux membres, qui y ont initié leurs partenaires de danse.

AMATEURS PASSIONNÉS

L'effectif du groupe s'est réduit au fil des années, passant de 25 à 16. Plusieurs habitués ne sont pas revenus après la crise sanitaire de 2020-2021. « Heureusement nous avons tout de même deux couples très assidus. L'un habite à Sannois et l'autre à Sucy-en-Brie : une heure de route ! Ce qui les porte, c'est leur passion pour la danse ! », sourit Édouard Wolny. Autre signe d'une motivation à tous crins : certains danseurs prennent des cours ailleurs pour se perfectionner, mais aussi s'imprégner de la pédagogie de la danse. Car à Auberdanse de salon, chaque participant apprend sa technique des autres, même si les plus expérimentés guident ceux qui le sont moins. Les débutants sont aussi les bienvenus.

Le petit groupe est également présent chaque premier dimanche du mois

à la buvette du marché Montfort ; l'occasion de faire connaître leurs activités, le temps d'un pas de danse, au son de l'Accordéon club. « Les musiciens, très disponibles, nous sont d'un grand soutien, surtout pour Des dimanches qui dansent », souligne M. Wolny. Un dimanche par mois d'octobre à avril, ce bal animé par Auberdanse de salon rassemble les danseurs qui le souhaitent, salle Solomon. Prochain rendez-vous : dimanche 3 décembre. Avis aux amateurs !

Lise Lefebvre

» Auberdanse de salon

Tous les jeudis, de 18 h à 20 h
Salle de quartier Alfred-Jarry
35, rue Alexandre-Dumas
Tél. : 01 49 34 90 58 ou 06 75 20 84 31

» Des dimanches qui dansent

En partenariat avec l'Accordéon club d'Aubervilliers
Un dimanche par mois, de 15 h à 18 h
Salle Solomon
2, rue Edgard-Quinet

Cités éducatives : trois années d'actions

Le label « Cité éducative », obtenu en 2021 par Aubervilliers, arrivera à son terme en juillet 2024. L'occasion de revenir sur la genèse de ce **dispositif éducatif** et de faire un bilan de ce qu'il a apporté aux jeunes Albertivillariens.

Trois ans et 109 actions plus tard, l'été prochain, la Cité éducative d'Aubervilliers arrivera à son terme. Depuis la rentrée scolaire 2021, la Ville d'Aubervilliers, l'Éducation nationale et la préfecture de Seine-Saint-Denis pilotent ce dispositif pour penser et financer des projets et des actions locales qui renforcent la politique éducative à destination des jeunes de 0 à 25 ans, de la naissance à l'insertion professionnelle. Les Cités éducatives, un label spécifique aux Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV),

l'impulsion de la municipalité actuelle, Aubervilliers a obtenu le label en septembre 2021. Pour candidater, la Ville devait respecter des contraintes de départ et proposer un périmètre comprenant au moins trois collèges classés en REP (Réseau d'éducation prioritaire) ou REP+ et dont les quartiers environnants devaient également être classés comme prioritaires par la politique de la Ville. À Aubervilliers, c'est le quartier Villette-Quatre-Chemins, qui comprend les collèges Denis-Diderot, Henri-Wallon

des parents d'élèves, des entreprises, des établissements de formation tels que le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) ont déterminé ensemble trois axes structurants. Le premier consiste à favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle, le deuxième à agir sur l'environnement social et le bien-être des enfants et des jeunes, et le troisième à conforter le vivre-ensemble et l'éducation à la citoyenneté. Les projets sélectionnés chaque année devaient entrer dans l'un de ces axes et s'adresser à un public de 0 à 25 ans. Ce dossier a permis de décrocher le précieux label.

QUELQUES ACTIONS PHARES

Il serait trop long de lister tous les projets montés grâce à ce dispositif. Parmi les 33 actions programmées pour cette dernière année, citons le 3^e Forum des métiers et des stages qui s'adresse aux élèves de 4^e et de 3^e, financé à hauteur de 7 000 euros par la Ville et de 5 000 euros par la préfecture. L'objectif

EN CHIFFRES

109

actions menées par la Cité éducative d'Aubervilliers sur trois ans soit :

44 projets

pour l'année 2021-2022

32 projets

pour l'année 2022-2023

33 projets

pour l'année 2023-2024

Fédération du sport scolaire du premier degré, l'Usep 93. L'État finance ce projet à hauteur de 20 000 euros et la Ville complète par 4 500 euros. Enfin, la Digitale Académie, qui vient d'ouvrir ses portes à la rentrée (voir *Les Nouvelles d'Auber* n°72), est un projet également issu de la Cité éducative. Ce tiers-lieu d'enseignement supérieur destiné aux jeunes de 17 à 26 ans leur donne accès à plus de 1 000 formations à distance. Son financement, qui représente un coût total de plus d'un million d'euros, est porté par le Fonds européen de développement régional (Feder), la Ville, la préfecture du 93 et plusieurs entreprises.

LE FUTUR DES CITÉS ÉDUCATIVES

Sur l'ensemble des trois années, ce ne sont pas moins de 109 actions qui ont pu voir le jour grâce au dispositif de la Cité éducative. « Aubervilliers est une ville qui a besoin d'innovations. Ce label est venu apporter un nouveau souffle à l'action éducative locale », constate Pierre Sack. Chaque année, la Ville a investi entre 250 000 et 300 000 euros et l'État autour de 450 000 euros, sans compter les apports de fonds annexes provenant d'autres sources. Ces moyens financiers et humains conséquents sont venus s'ajouter, sans se substituer, à tout ce qui existe déjà en matière de politique éducative sur le territoire. Au début de l'été, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le prolongement du financement des Cités éducatives jusqu'en 2027. Devant le Comité interministériel des villes (CIV), la Première ministre, Élisabeth Borne a confirmé le 27 octobre dernier une mesure dont bénéficiera pleinement Aubervilliers : la généralisation des Cités éducatives à tous les QPV. Sachant que ces dernières représentent 86 % du territoire de la ville, ce serait effectivement une très bonne nouvelle !

Mathilda Brun



concernent aussi bien des initiatives culturelles que sportives, de santé, de formation ou citoyennes. Elles peuvent financer un « forum des métiers et des stages » destiné aux collégiens et lycéens comme une formation d'auxiliaire de vie périscolaire spécialisée dans le handicap.

LA CANDIDATURE D'AUBERVILLIERS

Le label Cités éducatives est un programme national qui vise à encourager la coopération entre les acteurs institutionnels et le tissu associatif local dans les quartiers populaires. Né d'une expérimentation menée à Grigny en 2017, le dispositif a été étendu à tout le territoire national à la rentrée 2019. Grâce à

et Jean-Moulin (comme « chef de file »), auxquels s'ajoutent seize écoles maternelles et élémentaires, deux lycées et le Campus Condorcet, qui a été choisi.

Pour être retenue, la future Cité éducative d'Aubervilliers devait proposer des projets éducatifs. Ceux-ci ont été formalisés au premier semestre 2021. « Malgré les contraintes sanitaires, ce ne sont pas moins de 300 acteurs locaux, de tous horizons, qui se sont mobilisés pour faire naître cette Cité éducative à Aubervilliers. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce dispositif était très attendu », affirme Pierre Sack, adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires. En plus du comité de pilotage, des associations,

est d'ouvrir des perspectives à ces collégiens pour leur premier contact avec le monde de l'entreprise. Cette action, coordonnée par le service Jeunesse de la Ville et l'Éducation nationale, se tiendra, dans quelques mois, à L'Embarcadère. Du côté de l'enfance, la campagne de recrutement et de formation d'Agents de vie périscolaire (AVP) formés à la question du handicap se poursuit, pour un coût de 47 000 euros pris en charge par la Ville et complété par un plan de formation financé par l'État à hauteur de 13 000 euros. Dans le cadre scolaire, tous les élèves de CE2 des écoles du périmètre de la Cité éducative bénéficieront d'un cours de vélo dispensé par la

Des écrans numériques interactifs dans toutes les écoles

D'ici 2025, la totalité des écoles élémentaires d'Aubervilliers sera pourvue d'équipements modernes qui offriront les meilleures conditions d'apprentissage possible à tous les écoliers, **du CP au CM2**.

Si les tableaux blancs à feutre effaçable avaient déjà remplacé, dans la plupart des écoles primaires, les traditionnels tableaux noirs en ardoise, ils sont, eux aussi, sur le point de disparaître. La Ville d'Aubervilliers vient en effet de décider d'équiper progressivement 100 % des classes de ses 20 écoles élémentaires avec le nec plus ultra des écrans numériques interactifs. « Le taux d'équipement des écoles de la Ville est actuellement faible. Seules 15 % des classes disposent de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) ou d'écrans numériques interactifs (ENI), note Pierre Sack, adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires. Ce taux passera à 60 % d'ici la fin de cette année, et toutes les classes seront équipées pour la rentrée 2025. Un matériel performant est indispensable pour garantir l'égalité des chances entre les élèves et développer de nouvelles façons d'enseigner. Il est temps de faire rentrer Aubervilliers dans l'ère numérique. »

DES ÉCRANS DERNIER CRI

Dans le détail, 17 grands écrans de 75 pouces (166 cm de largeur pour 93,4 cm de hauteur) de la marque ViewSonic et 43 écrans géants de 85 pouces (188,2 cm de largeur pour 105,8 cm de hauteur) Samsung sont en cours d'installation dans les établissements. « Les 60 écrans seront fixés sur des chariots mobiles pour que les enseignants puissent aménager leur classe comme ils le souhaitent, par exemple à la place du tableau existant ou dans un coin réservé aux ateliers », explique Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée aux Nouvelles technologies et à la Ville innovante.

Tous les ENI seront opérationnels dans les classes avant les congés de Noël. Les premiers seront installés dans les écoles élémentaires où les besoins sont les plus criants. Un inventaire du matériel existant – souvent obsolète – a été effectué l'an dernier et les besoins sont connus. Des courtes formations sont planifiées dans les prochaines semaines, en coordination avec l'inspection académique, pour faciliter la prise en main de ces dispositifs par les enseignants concernés.

DIVERSIFICATION DES CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Ces nouveaux outils viendront compléter et enrichir la pédagogie des enseignants. Ils ont été sélectionnés en accord avec l'inspection de l'Éducation nationale, le service de l'Enseignement et la direction des Services techniques de la Ville. Car les ENI ne sont pas de simples téléviseurs. Entre autres avantages pour les professeurs des écoles, il est possible de connecter un ordinateur à



» Les écrans mobiles permettent aux enseignants une plus grande souplesse d'aménager de leur classe, et d'enseignement.

l'écran pour projeter du contenu illustrant certaines notions (textes, cartes, images, vidéos, sons...), et ainsi diversifier les séquences d'un cours pour le rendre plus vivant et plus ludique.

Les écrans seront opérationnels dans les classes avant les congés de Noël

« L'écran est comme une gigantesque tablette sur laquelle l'enseignant navigue et écrit avec un doigt ou un stylet, fourni avec le terminal, développe Ling Lenzi. Il en va de même pour les élèves qui viennent faire un exercice devant la classe : ils écrivent directement sur l'écran comme ils le feraient avec une craie au tableau noir. Puis l'enseignant corrige, efface ou ouvre une nouvelle page pour faire l'exercice suivant avec un autre élève. »

DES OUTILS INCLUSIFS

Les ENI sont en outre idéaux pour mettre en pratique une pédagogie différenciée selon le niveau des élèves. Il est par exemple possible d'afficher en un clic des contenus différents pour plusieurs groupes d'élèves, selon leur degré de compréhension d'un sujet donné, ce qui évite le décrochage d'attention des élèves les moins performants. Les exercices proposés sur écran sont plus ludiques et l'interactivité les rend moins monotones que ceux qui sont écrits sur un tableau classique. Cette interactivité stimule la curiosité et les facultés de mémorisation des élèves. Enfin, les ENI facilitent l'inclusion des

enfants en situation de handicap (troubles visuels ou auditifs, dyslexie, dyspraxie...). Un enfant qui rencontre des difficultés pour écrire sur l'écran tactile avec les doigts ou un stylet pourra utiliser d'autres mouvements pour interagir avec l'écran. Et comme sur une tablette, il est possible d'accroître à la demande la taille d'un texte ou le volume sonore d'une consigne.

Christophe Dutheil

LA FIBRE SCOLAIRE À 100 %

Dans le cadre d'un plan d'investissement pluriannuel sur 3 ans dans le numérique éducatif, la Ville prévoit d'améliorer de façon substantielle la connectivité internet dans toutes ses écoles (partiellement câblées jusqu'ici). Les travaux de câblage interne des établissements ont déjà bien avancé : 13 des 20 écoles élémentaires d'Aubervilliers sont désormais câblées. Trois écoles supplémentaires (Firmin-Gémier, Jules-Vallès et Eugène-Varlin) seront reliées au réseau de fibre optique d'ici la fin de l'année. Et les quatre dernières (Albert-Mathiez, Edgar-Quinet, Jean-Jaurès et Jules-Guesde) le seront courant 2024. « Lorsque nous sommes arrivés en 2020, nous avons été surpris de constater qu'aucune école ne disposait de la fibre. Nous avons immédiatement lancé des études et des travaux pour moderniser nos écoles et nous sommes fiers d'avoir comblé ce retard technologique », se réjouit Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée aux Nouvelles technologies et à la Ville innovante.

Et le square Stalingrad devint un parc...

L'ex-square des Fêtes (ou square de la salle des Fêtes), **aménagé en 1900**, s'est agrandi et transformé au fil des ans, depuis la fin du XIX^e siècle. Pour finalement devenir l'actuel parc Stalingrad, **le plus grand espace vert** d'Aubervilliers.

Les origines de l'actuel parc Stalingrad, encore appelé à tort « square Stalingrad » par les Albertivillariens, remontent à la fin du XIX^e siècle. Tout commence en 1889, lorsque le Conseil municipal de l'époque décide de l'acquisition de 19 000 m² de terrains pour y créer une place publique. Un premier square arboré baptisé « Square de la mairie » est créé quatre ans plus tard sur la place et un kiosque à musique destiné aux concerts (démoli dans les années 1960) est ajouté en 1897. En 1900, sous la houlette du Maire Achille Domart, l'édification d'une salle des fêtes, d'une remise des pompiers (à l'emplacement de l'actuel Théâtre La Commune, du cinéma Le Studio et de la médiathèque Saint-John-Perse), d'un tribunal pour la « justice de paix » (à l'emplacement de l'actuelle Maison de justice et du droit), d'une bibliothèque et d'un commissariat de police,

consacre définitivement le square, inauguré le 22 décembre 1901 sous le nom de « square des Fêtes ».

SQUARE OU PARC ?

À l'époque, l'espace vert, bien qu'étendu, correspond à la définition d'un square – une place urbaine végétalisée, souvent créée après la destruction d'un îlot d'habitations. Jugé trop petit pour une ville en plein essor, il est agrandi en 1926, grâce à la démolition d'un ancien dépôt de la Compagnie des tramways de Paris du côté de la rue Bernard-et-Mazoyer (ex-rue du Midi). Ce qui permet de doubler sa surface. Un grand bassin central vient remplacer l'ancienne petite pièce d'eau au centre du jardin.

Renommé « square Stalingrad » par le Conseil municipal, en janvier 1946, puis réaménagé et agrandi en 1962, remanié entre 2007 et 2010 avec une aire de jeux



pour enfants, un city-stade et de grands arbres, le square bénéficie aujourd'hui d'une surface de 26 000 m², qui lui vaut la dénomination de parc, un îlot verdoyant bordé d'arbres et de pelouses, une enclave préservée de l'agitation urbaine.

VESTIGES HISTORIQUES

Ceint d'une clôture grillagée de 600 mètres de longueur, le parc Stalingrad abrite un monument dédié à Firmin Gémier (1869-1933), né à Aubervilliers et créateur du théâtre populaire en France, une stèle en hommage à

Marcel Reine (1901-1940), héros albertivillarien, pionnier de l'aéropostale, et plusieurs statues en bronze (l'otarie, les angelots, et la grande sœur protégeant un enfant). Ces dernières sont autant de points de rencontre possibles pour tous ceux qui s'y donnent rendez-vous.

Du fait de sa centralité, et dans l'esprit originel du square des Fêtes, il accueille par ailleurs régulièrement des festivités, des marchés ou des forums.

Christophe Dutheil

Aubervilliers tient son premier marché solidaire

À l'occasion de la 16^e édition du mois de



l'Économie sociale et solidaire, la Municipalité organise son **premier marché solidaire** sous le signe de l'utilité sociale et du partage. L'événement rassemblera tous les acteurs de ce secteur, en plein essor à Aubervilliers.

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'acteurs économiques privés (coopératives, mutuelles, associations, fondations...) issus de différents secteurs, dont l'activité n'a pas pour but de réaliser du profit (les bénéfices éventuels sont intégralement réinvestis dans le projet collectif) mais privilégie la solidarité, l'utilité sociale et le partage. Ils ont un mode de gestion démocratique et participatif. Ces acteurs donnent la primauté à l'humain sur le capital et défendent

des valeurs communes de respect de l'environnement, tournées vers l'intérêt général.

UN RÉSEAU LOCAL DYNAMIQUE

Lancé il y a un an, le 23 novembre 2022, le réseau local d'ESS d'Aubervilliers a pour objectif de favoriser l'émergence et l'implantation de nouvelles activités économiques relevant de ces principes sur le territoire communal. « Ce réseau proposera de nouveaux services à la

population et permettra de créer des emplois, précise Kourtoom Sackho, adjointe au Maire déléguée à l'Économie sociale et solidaire. *Nous avons organisé plusieurs rencontres avec une trentaine d'acteurs locaux afin de créer du lien entre eux et de les encourager à mettre en place un travail collectif pour animer ce réseau. Aubervilliers possède un fort potentiel pour que ce dernier fonctionne sur le long terme. À nous de créer une dynamique en le valorisant et en soutenant ces associations.* » Sous l'impulsion de l'élue et du service municipal de la Vie associative, le réseau de l'ESS albertivillarien s'est coordonné et a réfléchi pendant plusieurs mois pour monter un événement fédérateur et se faire connaître. Ce sera un marché solidaire. « *C'est un événement ouvert au grand public. Ce marché destiné aux familles, et plus particulièrement à celles qui ont un faible pouvoir d'achat, donnera accès à des biens et des services bon marché. Dans le difficile contexte économique actuel, il nous a semblé évident de mettre en place ce genre d'initiative* », justifie Kourtoom Sackho.

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Pour ce premier marché de l'ESS, de nombreuses animations gratuites sont

prévues mercredi 29 novembre, aux Laboratoires d'Aubervilliers, de 14 h à 18 h. Les Albertivillariens pourront rencontrer les partenaires associatifs relevant du domaine de l'ESS, se renseigner sur les actions prévues dans le cadre du mois de l'ESS, s'informer sur les questions du recyclage, acheter des biens d'occasion comme de l'équipement informatique à prix modeste, ou rencontrer des professionnels qui proposent des services à des tarifs raisonnables.

Quentin Hoquante

» Si vous souhaitez plus d'informations sur l'ESS ou connaître la programmation détaillée du marché solidaire, contactez le service de la Vie associative par téléphone au 01 48 39 51 03 ou par mail à vie.associative@mairie-aubervilliers.fr



Entretenir le cimetière, c'est l'affaire de tous !

Avec la fête de la Toussaint, la **fréquentation du cimetière municipal** est toujours plus élevée au mois de novembre que le restant de l'année. L'occasion de rappeler qui, de la Ville et des usagers, fait quoi pour **entrettenir les espaces communs et les sépultures.**

Explications.

Malgré le réchauffement climatique, l'automne est bel et bien là et les feuilles mortes se ramassent à la pelle dans les allées... Un phénomène naturel que les usagers ne manquent pas de remarquer : des plaintes et des réclamations adressées au service des Affaires funéraires et du Cimetière signalent la « saleté » ou le manque d'entretien du cimetière communal. « *Un cimetière où la végétation pousse librement, où les feuilles tombent, n'est pas sale* », corrige Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'État civil et à la Population. De fait, la politique « zéro phyto », en vigueur sur tout le territoire de Plaine commune depuis 2015 et élargie aux cimetières en 2021, proscrit l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse (pesticides, désherbants...) pour entretenir les tombes et les allées. « *Avant que "zéro phyto" n'entre en vigueur, rien ne dépassait dans les allées ou entre les tombes. Désormais, la nature reprend ses droits, la végétation se développe, mais c'est un phénomène normal ! Le cimetière est extrêmement propre. Je l'ai inspecté tout récemment en compagnie d'Alexandre d'Héret, directeur de la Relation aux usagers. Il n'y a ni mégots, ni déchets* », insiste Marie-Françoise Messez.

DES RÔLES BIEN DÉFINIS

Mais alors, qui s'occupe d'entrettenir le cimetière ? Le nettoyage des grandes allées relève de la compétence de Plaine Commune. Les agents de la Ville présents sur le terrain nettoient et désherbent les petites allées et les espaces entre les tombes. Un travail qui nécessiterait plus de main-d'œuvre : depuis plus d'un an, la Ville a diffusé une offre d'emploi pour recruter trois agents supplémentaires, dont le travail serait d'accueillir le public et de contribuer à l'entretien des espaces communs. Les postes sont encore à pourvoir. Avis aux personnes intéressées et motivées !

En revanche, tout ce qui concerne l'entretien des sépultures en elles-mêmes – nettoyage, enlèvement des feuilles mortes ou des débris végétaux, voire travaux – incombe aux usagers. « *C'est une obligation légale* », rappelle Alexandre d'Héret. La Ville n'est pas autorisée à intervenir sur les tombes. Dans les faits, elle octroie une concession de façon temporaire pour 10, 30 ou 50 ans à une personne mais en conserve toujours la propriété. « *C'est comme pour un appartement,*



» Le cimetière d'Aubervilliers compte plus de 500 sépultures dont l'entretien incombe aux usagers.

la Municipalité gère les parties communes mais n'a pas à entrer chez le locataire », souligne Alexandre d'Héret. De la même façon, c'est aux héritiers du défunt, propriétaires des concessions temporaires, à qui il incombe de nettoyer et, éventuellement, de réaliser des travaux si, par exemple, une stèle s'est brisée ou s'il y a des infiltrations dans un caveau.

INFORMER LES USAGERS DE LEURS DROITS ET OBLIGATIONS

Pour informer les usagers, la Municipalité a établi un règlement intérieur en juin dernier, mis en ligne sur le site de la Ville. Ce texte, que tous les usagers peuvent donc consulter, rappelle les droits et les obligations de chacun ainsi que la législation funéraire.

« *Certaines règles sont essentielles, insiste Marie-Françoise Messez. On ne peut pas venir au cimetière avec des animaux. Un chien, petit ou gros, risque de dégrader une tombe.* » Autre règle fondamentale : il est interdit de manger dans le cimetière afin d'éviter le dépôt de d'ordures, d'emballages ou de papiers gras. Circuler avec un véhicule est également proscrit ; une projection de graviers par une roue de vélo ou de scooter sur une stèle peut entraîner une dégradation non négligeable sur le marbre.

CONCESSIONS ABANDONNÉES

Les outrages du temps et les altérations subies par une sépulture peuvent, en l'absence de travaux et

d'entretien, avoir des conséquences plus importantes : la concession endommagée devient susceptible d'être considérée comme à l'abandon. « *Nous devons alors engager une procédure, qui peut prendre plusieurs années, afin de nous assurer qu'aucun héritier n'est à même de reprendre la concession, précise Marie-Françoise Messez. Toutefois, tant que la tombe n'est pas considérée comme abandonnée, la Ville n'est pas en mesure d'intervenir dessus.* »

UNE DYNAMIQUE DE MODERNISATION

L'adoption d'un règlement intérieur s'inscrit dans un processus plus large de modernisation du service des Affaires funéraires. La reprise par la Ville des concessions échues, pour lesquelles le renouvellement n'a pas été réglé, s'y inscrit également (voir *Les Nouvelles d'Auber* n° 63, février 2023), tout comme la possibilité offerte aux usagers de payer, non plus seulement par chèque mais également en espèces ou par carte bancaire. Enfin, la mise en place, prévue pour janvier 2024, d'un logiciel de gestion funéraire, permettra de dématérialiser les dossiers relatifs aux 11 000 tombes et de dresser une cartographie complète du cimetière communal.

La Municipalité entretient uniquement les parties communes

» Plus d'informations sur <https://www.aubervilliers.fr/Affaires-funeraires-et-cimetiere>

Lise Lefebvre

■ Spectacle

■ Sport

15 NOVEMBRE**Assises contre les violences faites aux femmes**

sur le thème des enfants co-victimes des violences au sein du couple

L'Embarcadère
9 h

Permanence d'écrivain public

Aide et accompagnement. Un écrivain public vous aide à concevoir et à mettre en forme tout type de document à caractère privé, administratif ou professionnel.

Médiathèque Saint-John Perse
10 h

Uniquement sur rendez-vous

Débats du CAK - La botanique, une science participative ?

Dans le cadre de la 20^e saison des Débats du Centre Alexandre-Koyré

Humathèque Condorcet
10 h 30

Activité de l'association Point de Rassemblement

Constructions de massifs de plantations - amendement des sols

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Théâtre : Rivage à l'abandon, Médée-Matériau, Paysage avec Argonautes

mis en scène par Matthias Langhoff

Théâtre La Commune
19 h et 21 h

Sur réservation

16 NOVEMBRE**À la découverte des grossistes chinois d'Aubervilliers**

Visite guidée
14 h - 17 h

Exposition photos : portraits de femmes et d'enfants

Jusqu'au 29 novembre
Autour de la journée internationale contre les violences faites aux femmes

Hall de l'hôtel de ville
16 h

L'innovation mais pour quoi faire ?

Débat autour de l'ouvrage de Franck Aggeri "L'Innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique, social et managérial".

Campus Condorcet
17 h

Théâtre : Rivage à l'abandon, Médée-Matériau, Paysage avec Argonautes

mis en scène par Matthias Langhoff

Théâtre La Commune
19 h et 21 h

Sur réservation

Sous les étoiles

De Yasmine Doukkali

Auditorium du CRR 93 Jack Ralite
19 h

Entrée gratuite sur réservation

Le beaujolais nouveau

avec les Orchestra Fratelli Semeraro

Auberkitchen
21 h

17 NOVEMBRE**Regards croisés sur le genre**

10 h

Campus Condorcet

Battantes : Journée de rencontres

Conférence, ateliers, concerts

Le Point Fort d'Aubervilliers
13 h - 00 h

Gratuit

La corde de la cloche

Appel à participation pour construire un spectacle - répétition

TAC Teatro

■ Conférences

■ Vie municipale

17 h 30
Gratuit

Théâtre : Rivage à l'abandon, Médée-Matériau, Paysage avec Argonautes

mis en scène par Matthias Langhoff

Théâtre La Commune
19 h et 21 h

Sur réservation

18 NOVEMBRE**Permanence d'écrivain public**

Médiathèque Saint-John Perse
10 h

Activité de l'association Point de Rassemblement

Maraîchage coopératif - entretien et amendements

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Repas En Roue Libre

Émerveillement des yeux et des papilles via un banquet surprenant et d'autres surprises!

Les Poussières
19 h 30

Théâtre : Rivage à l'abandon, Médée-Matériau, Paysage avec Argonautes

mis en scène par Matthias Langhoff

Théâtre La Commune
18 h et 20 h

Sur réservation

Comédie : Baptiste Lecaplain - Voir les gens

L'Embarcadère
20 h 30

Sur réservation

19 NOVEMBRE**Qui veut la peau du magicien ?**

L'Embarcadère
17 h

Sur réservation

21 NOVEMBRE**Les espaces dissidents : une faillite des États ?**

Campus Condorcet
9 h

Activités de l'association Point de Rassemblement

Préparations de décorations et accessoires pour fête Thanksgiving et Atelier hebdomadaire de production citoyenne

Cour jardinée Jean Moulin
16 h et 18 h

Soirée : lesbiennes et gays au charbon avec Marie Cabadi

L'Humathèque associe livre de recherche et film de fiction autour d'un épisode marquant de l'histoire des mouvements sociaux britanniques.

Campus Condorcet
17 h

Présentation du livre J'étais un enfant d'Arnaud Gallais

Autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Médiathèque Saint-John Perse
18 h 30

22 NOVEMBRE**Permanence d'écrivain public**

Médiathèque Saint-John Perse
10 h

Activité de l'association Point de Rassemblement

Plantations
13 h 30

Cour jardinée Jean Moulin

Vente directe de produits VRAC

Les groupements d'achats citoyens

■ Théâtre

VRAC proposent une vente de produits de qualité, labellisés bio
Les Laboratoires d'Aubervilliers
14 h

Histoires Communes : « La petite fille aux allumettes - version 2 »

par Laure Missionnier

Médiathèque Paul-Éluard
15 h

À partir de 6 ans

Pour un campus vert et ouvert

Campus Condorcet
17 h

23 NOVEMBRE**Le renouveau des grandes enquêtes en démographie historique. Créer et partager les données en histoire des populations**

Colloque La Société de Démographie historique

Campus Condorcet
09 h 30

Stand d'information et de sensibilisation sur le tabac

Lycée Le Corbusier
9 h 45

L'Institut national du patrimoine à la Manufacture des allumettes

Visite guidée
12 h - 17 h

Sur réservation

La mise en place de programmes sportifs de libération raciale dans le contexte de la ségrégation raciale à Washington au xx^e siècle

Humathèque Condorcet
14 h

Course spéciale autour de la journée internationale contre les violences faites aux femmes

Départ place de l'Hôtel de Ville
19 h

Théâtre : Vienne 1913 - Les prémisses du pire

L'Embarcadère
19 h 30

Sur réservation

24 NOVEMBRE**La virilité du peuple : genre, imaginaire démocratique et réponse populiste**

Centre de colloques (campus Condorcet)
14 h

TAC Teatro présente Fête d'amour

Présentation du projet Fête 2023 contre les violences faites aux femmes.

Grand concert/spectacle

Espace Renaudie
19 h 30

Sur réservation

Ciné-débat « Dans le noir, les hommes pleurent »

En présence du réalisateur Sikou Niakaté

Le Studio
19 h 30

À partir de 15 ans

25 NOVEMBRE**Le Maire et les élus à votre écoute**

Villa Favory
9 h 30

Permanence d'écrivain public

Médiathèque Saint-John Perse
10 h

Activité enfants : initiation à la création de vêtements sur papier

Découverte du « Square Root » avec l'artiste Graciela Reyes

Jusqu'au 2 décembre

Galerie du 19M
11 h

■ Exposition

Jeune public, sur réservation

Activité de l'association Point de Rassemblement

Plantations, taille et entretien des fruitiers

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Atelier individuel : initiation au maque

Avec Obdulia Almazán, maître artisan du maque

Jusqu'au 2 décembre

Galerie du 19M

14 h et 16 h 30

La corde de la cloche

Appel à participation pour construire un spectacle - répétition

TAC Teatro

16 h 30

Gratuit

Pièce de théâtre de la compagnie Nous n'abandonnerons jamais l'espoir

Espace Renaudie

17 h

Réservé à un public de plus de 12 ans

Concert : Émile et Images

L'Embarcadère
20 h 30

26 NOVEMBRE**Atelier initiation cyanotype**

La Villa Mais d'Ici
14 h

Sur inscription

27 NOVEMBRE**Séminaire dirigé par Alain Badiou**

Théâtre La Commune
20 h

Entrée libre sur réservation

28 NOVEMBRE**Lecture critique de la participation en art dans l'espace public**

Campus Condorcet (Centre des colloques)
14 h

Données climatiques et données migratoires

Formation organisée par l'Institut Convergences Migrations (ICM, projet CLIMIG)

Campus Condorcet (Centre des colloques)
14 h

Figures militantes du sport populaire

Mouvement social et histoire du sport au xx^e siècle

Humathèque Condorcet
8 h - 20 h

Activité de l'association Point de Rassemblement

Atelier hebdomadaire de production citoyenne

1, rue Sadi Carnot
18 h 30

29 NOVEMBRE**Lecture critique de la participation en art dans l'espace public**

Campus Condorcet (Centre des colloques)
09 h 30

Forum « Entreprendre au féminin » 2023

L'Embarcadère
9 h 30

Exposition « Qu'est-ce qu'elle a ma gueule ? »

Stand d'information, de sensibilisation et d'orientation

■ Atelier/stage/visite

Bouche de métro Fort d'Aubervilliers
9 h 30

Permanence d'écrivain public

Médiathèque Saint-John Perse
10 h

Activité de l'association Point de Rassemblement

Club des Robins - Constructions et aménagements

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Marché de l'Économie Sociale et Solidaire

Rencontrez et échangez avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Les Laboratoires d'Aubervilliers
14 h

30 NOVEMBRE**Syndicalisme et environnement : approches historiques et sociologiques (xix^e-xx^e siècles)**

Campus Condorcet (Centre des colloques)
9 h 30

2 DÉCEMBRE**Activité de l'association Point de Rassemblement**

Protection d'hiver au jardin

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Atelier initiation monotype et gravure

La Villa Mais d'Ici
14 h

Sur inscription

3 DÉCEMBRE**Des dimanches qui dansent**

Avec Auberandane de salon

Salle Solomon
15 h

Mosaïque des Lexiques

« Traité des passions »

Les Laboratoires d'Aubervilliers
20 h

5 DÉCEMBRE**Usages des films dans le processus de démocratisation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : acteurs, pratiques, contenus**

Campus Condorcet
14 h

Activité de l'association Point de Rassemblement

Herbier d'hiver

Cour jardinée Jean Moulin
16 h

Mardis Cinéma - Un debaa pour le 14 juillet

Projection suivie d'un temps d'échange

Humathèque Condorcet
17 h 30

Activité de l'association Point de Rassemblement

Atelier hebdomadaire de production citoyenne

1, rue Sadi Carnot
18 h 30

6 DÉCEMBRE**Débats du CAK - Sciences et techniques, une histoire**

Campus Condorcet (Bâtiment de recherche de l'EHESS)
10 h 30

Activité de l'association Point de Rassemblement

Entretien d'hiver des plantations

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Théâtre : Je n'ai pas le don de parler d'Agathe Paysant

Théâtre La Commune
19 h 30

7 DÉCEMBRE

Théâtre : Je n'ai pas le don de parler d'Agathe Paysant

Théâtre La Commune
19 h 30

8 DÉCEMBRE

Théâtre : Je n'ai pas le don de parler d'Agathe Paysant

Théâtre La Commune
20 h 30

9 DÉCEMBRE

Activité de l'association Point de Rassemblement

Maraîchage collectif - Partage des récoltes d'hiver

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Atelier enfants : tissage de motifs géométriques avec Bérénice Courtin

Galerie du 19 M
11 h
Sur réservation

Atelier individuel : tissage de motifs géométriques avec Bérénice Courtin

Galerie du 19 M
14 h et 16 h 30
Sur réservation

Théâtre : Je n'ai pas le don de parler d'Agathe Paysant

Théâtre La Commune
18 h

Concert : Souad Massi - Sequana

L'Embarcadère
20 h 30

10 DÉCEMBRE

Finale du concours d'orthographe

Pour les Albertvillariens du CM1-CM2

Espace Renaudie
14 h

11 DÉCEMBRE

Séminaire de dramaturgie

Dirigé par Théo Cazau

Théâtre La Commune
19 h 30
Entrée libre sur inscription

12 DÉCEMBRE

Activité de l'association Point de Rassemblement

Atelier hebdomadaire de production citoyenne

1, rue Sadi Carnot
18 h 30

13 DÉCEMBRE

Activité de l'association Point de Rassemblement

Carte de pirates et repérages sur site

Cour jardinée Jean Moulin
13 h 30

Théâtre : Les Géants de la Montagne de Luigi Pirandello

Théâtre La Commune
19 h 30

14 DÉCEMBRE

Théâtre : Les Géants de la Montagne

de Luigi Pirandello

Théâtre La Commune
19 h 30

15 DÉCEMBRE

Le sida, une maladie d'hommes ? Masculinités dans les publications sur le VIH en Allemagne (1985-2000)

14 h

Campus Condorcet
(Centre de colloques)

Théâtre : Les Géants de la Montagne de Luigi Pirandello

Théâtre La Commune
19 h 30

Concert : Papi

Le Point Fort d'Aubervilliers
20 h

LIEUX AGENDA

Médiathèque Saint-John Perse

2, rue Édouard Poisson

Le Point Fort d'Aubervilliers

174, avenue Jean Jaurès

CRR 93 Jack Ralite

5, rue Édouard Poisson

Les Laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer

Cour jardinée Jean Moulin

76, rue Henri Barbusse

Théâtre La Commune

2, rue Édouard Poisson

Hôtel de Ville

2, rue de la Commune de Paris

TAC Teatro

164, rue Henri Barbusse

Galerie du 19M

2, place Skanderbeg Paris 19

Salle Solomon

2, rue Edgar Quinet

Les Poussières

1, rue Sadi Carnot

L'Embarcadère

5, rue Édouard Poisson

Médiathèque Paul Éluard

30, rue Gaétan Lamy

Marché du Montfort

120, Hélène Cochenne

Lycée Le Corbusier

44, Léopold Rechossière

Cinéma Le Studio

2, rue Édouard Poisson

Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules Martin

Villa Mais d'Ici

19, rue Sadi Carnot

Campus Condorcet

8, cours des Humanités

Auberkitchen

20, rue Lécuyer

Institut national du Patrimoine

124, rue Henri Barbusse

Villa Favory

33, rue Sadi Carnot

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Samu : 15

Samu social : 115

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseraie :
01 48 39 42 62

Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement, de 7 h à 19 h
du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute :
0 800 202 223

Ligne inceste :
0805 802 804, du lundi
au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse :
0 810 600 209

Urgences vétérinaires :
0 892 68 99 33

Programme du cinéma Le Studio

Du 15 au 21 novembre

The Old Oak (VOST)

Mercredi 15 novembre, 20 h
Jeudi 16 novembre, 17 h
Samedi 18 novembre, 14 h
Dimanche 19 novembre, 18 h

3 Jours max (VF)

Vendredi 17 novembre, 19 h 30
Samedi 18 novembre, 20 h
Dimanche 19 novembre, 16 h

Le Syndrome des amours passées (VF)

Mercredi 15 novembre, 17 h
Vendredi 17 novembre, 17 h

Flo (VF)

Jeudi 16 novembre, 19 h 30
Vendredi 17 novembre, 14 h 30
(ciné-thé)
Mardi 21 novembre, 16 h

Les Tourouges et les Toubleus (VF)

Samedi 18 novembre, 16 h (goûter)
Mars Express (VF)
Samedi 18 novembre, 18 h

Du 22 au 28 novembre

La Passion de Dodin Bouffant (VF)

Mercredi 22 novembre, 14 h 30
Vendredi 24 novembre, 14 h 30
(ciné-thé)
Samedi 25 novembre, 17 h 30
Dimanche 26 novembre, 14 h

Notre Corps (VF)

Jeudi 23 novembre, 16 h

L'Enlèvement (VOST)

Mercredi 22 novembre, 17 h
Vendredi 24 novembre, 17 h
Mardi 28 novembre, 16 h

Le Garçon et le Héron

Mercredi 22 novembre, 19 h 30 (VO)
Samedi 25 novembre, 15 h (VF)
Dimanche 26 novembre 18 h 30 (VF)
Mardi 28 novembre, 19 h 30 (VO)

Le Consentement (VF)

Jeudi 23 novembre, 19 h 30

Dans le noir les hommes pleurent (VF)

Vendredi 24 novembre, 19 h 30
En présence du réalisateur

Le Temps d'aimer (VE, AVP)

Samedi 25 novembre, 20 h

Wish (VE, AVP)

Dimanche 26 novembre, 16 h 30

Du 29 novembre au 5 décembre

L'Abbé Pierre – Une vie de combats (VF)

Mercredi 29 novembre, 14 h
Vendredi 1^{er} décembre, 14 h 30
(ciné-thé)
Samedi 2 décembre, 16 h 45
Mardi 5 décembre, 19 h 30

Et la fête continue! (VF)

Mercredi 29 novembre, 19 h 30
Vendredi 1^{er} décembre, 17 h
Dimanche 3 décembre, 16 h
Mardi 5 décembre, 16 h 30

Simple comme Sylvain (VF)

Jeudi 30 novembre, 16 h 30
Samedi 2 décembre, 20h

Sissi et moi (VO)

Mercredi 29 novembre, 17 h
Vendredi 1^{er} décembre, 19 h 30
Dimanche 3 décembre, 18 h 15

Nina et le secret du hérisson (VF)

Samedi 2 décembre, 15 h

Bâtiment 5 (VE, AVP)

Jeudi 30 novembre, 20 h
En présence de l'équipe du film

Migration (VE, AVP)

Dimanche 3 décembre, 14 h

JP : Jeune Public

SN : Sortie nationale

VF : Version française

VOST : Version originale sous-titrée
français

AVP : Avant-première

Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR

Cette adresse mail n'envoie pas de réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

J'ai constaté dans mon quartier quelques commerces fermés sur décision administrative. De quoi s'agit-il? Quand vont-ils rouvrir?

Bonnie, 27 ans.



Réponse

En lien avec la Direction Sécurité Prévention, nous avons créé une brigade commerce au sein de la police municipale. Celle-ci est chargée d'effectuer des contrôles réguliers des différents commerces de la ville afin de vérifier qu'ils respectent bien la législation du travail ou la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les contrôles sont effectués soit de façon inopinée en fonction des patrouilles de la brigade, soit sur la base d'un signalement d'un habitant auprès des services d'hygiène, de la police nationale ou municipale, ou encore par secteur géographique – tous les commerces d'une même rue par exemple. Mais pour cela, la police municipale doit disposer de suffisamment d'effectifs pour empêcher les commerçants de baisser le rideau à l'arrivée des contrôleurs.

La direction régionale des douanes, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) ou l'URSAAF peuvent être présents pour constater des infractions à la législation des étrangers, du travail dissimulé, ou encore des infractions liées à la vente de produits fortement taxés (comme le tabac) ou réglementés (comme l'alcool). Le service Commerce et le service Hygiène participent aux contrôles pour constater des infractions à la réglementation relative à l'occupation du domaine public, la conformité d'un local commercial (installation électrique, sécurité

incendie, ventilation des locaux...) et bien sûr l'hygiène alimentaire (conditions de conservation des denrées alimentaires, respect de la chaîne du froid, dates limites de consommation, respect des règles d'hygiène, de propreté, de désinfection et de nettoyage, etc.).

En cas de manquements graves à ces règles, le commerce en infraction fait l'objet d'une décision administrative de fermeture sur ordre de la préfecture dans un délai de 3 mois, ou de la Municipalité sous 10 jours (ce délai peut être raccourci en cas d'infraction susceptible de mettre en danger la santé des consommateurs).

Si l'arrêté préfectoral est limité dans le temps, l'arrêté municipal pris par le service hygiène peut courir indéfiniment jusqu'à mise en conformité du problème constaté. La réouverture est alors conditionnée à une visite de contrôle pour vérifier



que tout danger ou risque potentiel pour le consommateur est écarté.

Le nombre d'infractions graves constatées est en baisse par rapport à l'an dernier. Les commerçants d'Aubervilliers sont de plus en plus vigilants et certains n'hésitent pas à contacter les services municipaux de façon préventive pour s'assurer qu'ils sont bien en conformité avec la réglementation en vigueur.

Véronique Dauvergne,
Adjointe au Maire déléguée à la Santé, l'Hygiène et la Salubrité

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



Hommage à Dominique Bernard

Rappeler la force de la République et de ses lois, fondées sur la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, est fondamental lorsque celles-ci sont bafouées. Cette force est portée par la police, gardienne de l'ordre. On ne négocie pas la loi. C'est l'affaire du

politique, pas du marchand.

Ces actes de barbarie sont bien plus qu'une infraction à la loi. Ils nient son pouvoir bien sûr, mais le mal est ailleurs. C'est à l'humain qu'ils s'en prennent. Cet être humain, ils ne le nomment plus. Ils préfèrent le désigner et l'assigner, comme jadis la vindicte populaire, au miroir brisé du regard et à une langue qui ne s'arrime à rien. Ces massacres qui jalonnent l'Histoire, ces retours incessants à la cruauté, ce mal qui ronge l'humanité nous plongent dans la stupeur, rendent la parole muette.

La barbarie est négation, pur acte de destruction. Ce sont nos valeurs qu'elle frappe. En s'en prenant au premier interdit sacré, celui qui dit « Tu ne tueras pas ». Le barbare a un nom. Il est responsable. Il est trop facile de parler de « banalité du mal ».

Ce visage qu'il ignore ;
ce visage humain qui ne peut que répéter sans cesse :
« pourquoi ? » ;
ce visage lui rappelle qu'il a l'entière responsabilité de ses choix.

À ce pourquoi, il faut répondre par une parole humaine, rempart contre la haine, rempart contre la folie, rempart contre l'irrationnel, rempart pour sauver une humanité qui reste à construire, loin du silence qui étouffe dans l'éternité l'improbable pardon.

MARYSE EMEL, POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE

STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUBERVILLIERS



SEPTEMBRE 2023



1 469 paquets de cigarettes saisis et détruits



19 chariots de brochettes et de maïs saisis et détruits

5 stocks de marchandise de vendeurs à la sauvette saisis et détruits (herbes aromatiques)



Contrôles commerces

10 verbalisations

7 mises en demeure

7 fermetures administratives



2 001 verbalisations pour stationnement gênant

262 voitures mises en fourrière

48 interventions contre la mécanique sauvage



612 signalements traités sur Auber Appli

GROUPE L'Alternative Citoyenne!**Une majorité hors la loi?**

Le 10 octobre dernier, le conseil d'administration de l'OPH d'Aubervilliers devait se réunir. Mais faute d'avoir convoqué ses membres valablement, la séance fut reportée au 31 octobre.

Un incident loin d'être isolé. Chacun a encore en tête la suspension du permis de construire du centre aquatique, ou encore, plus récemment, l'annulation de plusieurs autorisations d'urbanisme, car l'élu signataire n'avait pas été régulièrement habilité à agir. Est-il encore utile de revenir sur l'envoi de SMS aux parents lors de la rentrée qui nous a contraints à alerter le procureur de la République ?

Les spectateurs assidus du dernier Conseil municipal auront peut-être également appris l'existence de notre recours au Tribunal administratif contre le règlement intérieur du Conseil municipal, dont plusieurs dispositions étaient juridiquement douteuses. Après un an de tergiversations et face au risque d'un nouveau désaveu judiciaire, la majorité a finalement (enfin) suivi nos préconisations.

Quelles leçons tirer de ces dérives ?

Tout d'abord que cette majorité, mal élue, prend quelques libertés avec la légalité, en estimant à tort qu'un simple scrutin lui donnerait tous les pouvoirs. Prise sur le fait, elle tente d'ailleurs souvent (en vain) de minimiser ou de couvrir ses erreurs...

Mais aussi, qu'il appartient bien à l'opposition de rester vigilante et de dénoncer les errements dont elle a connaissance. Nous nous réjouissons à cet égard d'avoir su convaincre certains de nos collègues, initialement opposés à nos recours et qui, en définitive, se sont satisfaits des avancées obtenues grâce à nos actions.

Le respect de la loi n'est pas une option, mais une obligation. Nous veillerons à le rappeler autant que nécessaire.

PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Aubervilliers En Commun**Réunion publique NPNRU : frustration et déception des habitants**

Lors de la réunion publique sur le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), les habitants ont été déçus par le manque de réponses sincères de Madame le Maire, également présidente de l'OPH. Les échanges contrôlés ont suscité de la frustration, notamment chez ceux qui habitent depuis toujours dans ces logements qui seront détruits et s'inquiètent des conditions de relogement.

La réunion a ignoré l'aspect humain en négligeant l'histoire des habitants. Le projet NPNRU, malgré son potentiel, doit être mis en œuvre avec sensibilité et respect vis-à-vis de ceux qui seront impactés par ces changements majeurs.

Les copropriétaires des Joyeux, qui luttent pour préserver leur logement, ont été bouleversés par la décision absurde de la Municipalité de transformer leur résidence en un « tiers-lieu autonome » sans base juridique.

Ils doivent être impliqués dans les décisions sur l'avenir de leur résidence.

Un dialogue transparent et équitable leur est dû pour préserver à la fois leurs intérêts et les objectifs du projet NPNRU.

La Municipalité a échoué dans sa réunion publique et doit revoir son approche.

Ne vous laissez pas duper par les « belles » photos du Maire, qui maîtrise l'art de la communication trompeuse. Cela ne peut plus passer inaperçu.

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s**La municipalité contre le peuple**

De bonne foi, chacun s' imagine que les élus en charge des Affaires municipales le sont pour mener des politiques utiles aux habitants de la ville. Quelles que soient leurs opinions politiques, et encore plus lorsque l'on dirige une ville populaire comme Aubervilliers.

Malheureusement, une série de décisions récentes vient contredire cet espoir. En effet, Karine Francllet a décidé d'expulser les syndicats de leurs locaux, de supprimer le comité d'entreprise de la ville (le COS) ou encore d'augmenter de nouveau les loyers des HLM de 3,5 %.

Ces choix viennent confirmer des orientations antérieures, comme la suppression d'Aubervacances-Loisirs, l'expulsion du Café culturel, la mise en faillite de la régie de quartier Maladrerie-Émile-Dubois, l'augmentation des impôts fonciers...

Toutes ces décisions ont en commun d'être des attaques directes contre les intérêts des classes populaires d'Aubervilliers. On les prive de leurs structures de solidarité, d'éducation populaire, de culture, et on baisse leur pouvoir d'achat.

Il est temps de reprendre le pouvoir sur nos vies en organisant des initiatives de résistance mais aussi de contre-pouvoir, des activités communes pour faire émerger un nouvel espoir qui commence ici et maintenant.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Réveiller Aubervilliers**Renouer avec la tradition d'une ville de paix**

L'actualité internationale dramatique, avec trois conflits armés violents aux portes orientales de notre continent, en Ukraine, en Arménie, ainsi qu'en Israël et Palestine, appelle à réaffirmer les valeurs de paix et de justice historiquement promues par la Ville d'Aubervilliers.

Toutes les vies se valent, et chaque mort par les armes est un mort de trop. Mais les terribles massacres perpétrés en octobre dernier en Israël, suivis de bombardements massifs sur Gaza dont l'écrasante majorité des victimes sont civiles, nous touchent particulièrement compte tenu de l'engagement passé de notre Ville pour la paix, notamment dans le cadre du partenariat et du jumelage tissé par les précédents maires, Jack Ralite et Jacques Salvator, avec la ville de Beit Jala, en Cisjordanie.

On ne peut que regretter que ce partenariat ait, depuis, été délaissé. Car plus que jamais, il est important de faire preuve de pédagogie, notamment en direction de notre jeunesse, et de promouvoir auprès de tous, les logiques partenariales de dialogue, de connaissance et de coopération, pour éviter les poisons de l'ignorance et de l'incompréhension qui conduisent à la haine, à la violence et à la guerre.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**Elle, Maire et Présidente**

Une nouvelle fois, Mme le Maire impose sa position contre celle, bien plus logique, de la population et du commerçant concerné qui n'a

même pas été consulté : je parle du déplacement du seul kiosque à journaux d'Aubervilliers.

Par l'intermédiaire d'une pétition, plusieurs centaines d'habitants du centre-ville se sont prononcés pour un autre lieu que celui choisi par le Maire. Car le kiosque à journaux, face à la poste, est menacé de déménagement avenue Victor-Hugo, devant le marché. Le marchand de journaux et des centaines d'habitants demandent donc, à juste titre, que le kiosque à journaux soit réinstallé à la sortie du métro, face à la mairie.

Quel meilleur emplacement pour tous ?

Elle, présidente de l'Office public pour l'habitat (OPH) d'Aubervilliers approuve l'augmentation des loyers de 3,5 % en janvier. Une nouvelle manifestation des locataires est annoncée dans les prochains jours. Une augmentation de 3,5 % avait déjà été votée en novembre 2022.

Constatons également la saleté de certaines rues comme la rue des Cités. Ou encore « la danse des rats » dans le quartier Villette, la nuit venue.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Ensemble pour Aubervilliers**Ne pas négliger l'intérêt d'Aubervilliers**

Faire voter une question à l'ordre du jour sans en débattre lors du Conseil municipal de rentrée, c'est une nouvelle fois empiéter sur la démocratie locale et ne pas respecter le nouveau règlement intérieur. À ce sujet d'ailleurs, nous avons défendu les élus municipaux de la majorité et de l'opposition sur les pénalités en cas d'absence injustifiée. Car depuis peu, il arrive que des convocations d'élus se perdent en route. Difficile ainsi de justifier son absence à une réunion à laquelle nous n'avons pas été conviés !

Quant aux propos diviseurs de Mme le Maire : « Vous êtes très friand d'entreprises quand il s'agit de vous présenter à la tête de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) », j'y réponds par oui ! Quand il s'agit de se présenter à une élection démocratique avec 24 colistiers afin de proposer un meilleur soutien aux petites entreprises en difficulté, aux artisans qui se battent pour maintenir un service de proximité auprès des habitants malgré la conjoncture, je suis, en effet, « friand » de les défendre conjointement avec l'Union des entrepreneurs locaux (Udel) qui n'a pas manqué d'intervenir lors de la récente réunion consacrée au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) car la rotonde commerciale du secteur Émile-Dubois est menacée par une démolition non concertée en 2024 alors même que le quartier souffre déjà d'un déficit de services de proximité et que le projet de rénovation urbaine ne démarrera que bien plus tard. Concentrons nos efforts sur ce qui rassemble Aubervilliers et non sur ce qui la divise.

MASSINISSA HOCINE
CONSEILLER MUNICIPAL

Festivités d'hiver

Animations & jeux

TOUS LES JOURS
DU 20 DÉCEMBRE
AU 3 JANVIER
DE 15h À 19h
PARC STALINGRAD

excepté le 20 décembre
à partir de 16h




AUBERVILLIERS

 PROGRAMME